

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social assurant à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

N° 165
Juin 2025

le libertaire

revue de synthèse anarchiste

Créé par Joseph Déjacque en 1858 aux U.S.A. (En Français), repris par Sébastien Faure en 1895.
Actuellement publié par le groupe Jules Durand et des individuels anarchistes.



Anarchisme/Marxisme-léninisme



Souvent des personnes rencontrées lors de manifestations, sur notre lieu de travail ou dans des associations nous demandent quelles différences fondamentales existent-t-ils entre les anarchistes et la gauche et l'extrême-gauche marxiste. En général, on essaie de faire court loin des grandes théories. Voilà quelques points que l'on aborde pour nous différencier des autres courants susmentionnés.

La gauche et l'extrême-gauche marxiste s'organisent en partis et participent aux élections, systématiquement. Au-delà des pratiques électoralistes, la visée de la prise de pouvoir pour participer à un gouvernement divise encore davantage les tenants de cette option et les anarchistes. D'autant que ces partis politiques s'appuient sur le centralisme démocratique alors que les libertaires sont d'inconditionnels fédéralistes. De surcroît le rôle de l'Etat, dominateur, est jugé différemment par les uns et par les autres. La doxa marxiste indique que l'Etat dépérira, qu'une dictature du prolétariat est nécessaire pour assurer la transition. Les anarchistes, à la suite de Bakounine et la plupart des penseurs anarchistes pensent qu'il faut abolir l'Etat, instrument de domination et d'exploitation aux mains des classes dirigeantes et que sa disparition permettra l'instauration du communisme libertaire. Même si les marxistes affirment que l'abolition de l'Etat est une revendication de tous les socialismes, le fait de vouloir établir une dictature provisoire rend son abolition illusoire car l'Etat, toujours, se bureaucratise et se renforce pour aboutir à un capitalisme d'Etat. Ce dernier met un point final au dépérissement de l'Etat. L'idée marxiste de l'Etat est donc en faillite et les exemples sont multiples : Union soviétique, Cuba, Chine... En résumé, l'Etat ne s'autodétruit pas.

Concernant l'organisation en partis, les anarchistes ont toujours dit qu'il y avait contradiction entre ceux qui prétendent dénoncer les dérives des processus de bureaucratiation (notamment les Trotskystes) et ces mêmes marxistes qui affirment de fait la prééminence du centralisme démocratique donc de structures hiérarchisées. On est loin du fédéralisme libertaire et de la construction du socialisme par le bas qui respecte l'autonomie des struc-

tures de base proposées par les anarchistes. Les marxistes n'abordent pas le sujet des délégués avec mandats clairs, précis, contrôlés et qui sont révocables à tous moments. C'est une différence de taille entre libertaires et marxistes toutes tendances confondues, notamment celles se réclamant de Lénine.

Enfin les marxistes veulent prendre le pouvoir (que les anarchistes considèrent comme maudit) en participant aux élections. La révolution n'est plus à l'ordre du jour. Les libertaires ne cessent d'analyser et de dénoncer les vices du processus électoral depuis son instauration en 1848 puis des résultats des élections car au final les « représentants élus » n'ont aucun compte à rendre et peuvent même voter des lois contraires qui vont à l'encontre de leur programme. C'est pourquoi les anarchistes appellent à l'abstention ; c'est un acte politique qui refuse toute délégation de pouvoir. La participation aux élections pervertit le combat révolutionnaire. Un député ouvrier, c'est un député de plus, un ouvrier de moins. De nombreux députés communistes ont été élus en France ; ils ont même participé à un gouvernement de gauche plurielle mais pour quels résultats ? Qu'ont-ils empêché ? Le système capitaliste a-t-il été entravé ?

Les anarchistes à l'opposé prétendent qu'avec le fédéralisme libertaire, l'autogestion, on pourrait se passer de gouvernement.

Nous en revenons aux débats théoriques de la Première Internationale entre les tenants de la conquête du pouvoir par les urnes et les tenants de la non-participation aux élections et la lutte conjointe contre l'Etat et la bourgeoisie – ce qui est la conception bakouninienne de la politique.

Penser qu'il suffit de moraliser les élus pour moraliser la vie publique et l'Etat, c'est méconnaître la nature de l'Etat dont nous avons dit qu'il se renforçait systématiquement pour mieux dominer et contraindre.

Au-delà du parlementarisme face à la démocratie directe, de la prise de pouvoir face à l'autogestion ou gestion di-

recte, du centralisme face au fédéralisme, entre socialisme gouvernemental et rupture avec le capitalisme, entre Etat et Fédération de communes, de nombreux autres points divergent. Par exemple celui des nationalisations face aux expropriations ouvrières.

Autre point d'achoppement l'armée.

Pour les libertaires, c'est la paix qui prépare la paix. C'est l'émancipation qui procure la vraie sécurité. Les anarchistes préfèrent axer leur sécurité sur la base d'une auto-défense éthique.

Les marxistes sont favorables à l'armée. L'armée a massacré les soviets de Cronstadt, les partisans de Makhno ...et les anarchistes n'oublient pas que Trotsky a militarisé le travail. On est bien loin de l'autogestion et de la liberté syndicale. On constate de même le rôle de l'armée aujourd'hui pour mater le peuple (Etats-Unis, Algérie, Iran...) ou pour assouvir des visées impérialistes (Israël, Russie...).

Nous reviendrons ultérieurement sur d'autres différences qu'il importe de connaître quand on s'intéresse à la question sociale.

Micka (GLJD)

N'est-il pas évident que tous les gouvernements sont les empoisonneurs systématiques, les abêtisseurs intéressés des masses populaires?

Mikhaïl Bakounine

www.citation-celebre.com



L'anarchisme un besoin fondamental



L'anarchisme en 10 IDÉES FORTES

1. L'anarchie est l'égalité

Anarchie : « an-arkia », du grec « an-arkhè », littéralement « sans premier d'une série ou sans chef », mais aussi « sans domination ».

L'anarchie, c'est-à-dire le fait qu'il n'y a pas de « premier », qu'il n'y a pas de distinctions, qu'il n'y a pas de hiérarchies, qu'il n'y a pas de préjugés, qu'il n'y a pas de préférences, l'égalité formelle est donc une caractéristique de l'anarchisme ; un aspect important de l'égalité et du mouvement social généré. Son antonyme et opposé est hiérarchie.

À son tour, tout mouvement égalitaire et sans hiérarchie peut être décrit comme anarchiste.

2. L'anarchie est la liberté

Acratie = anarchie

Etymologie : du grec an, préfixe privatif, et kratos, pouvoir, autorité.

L'acratie est l'absence d'autorité, de domination, de pouvoir attribué à une hiérarchie de quelque type qu'elle soit.

L'acratie est un synonyme d'anarchie, utilisé pour définir

le concept de liberté sans hiérarchie en évitant la confusion et l'amalgame caricatural de ceux qui emploient le mot anarchie pour désigner le désordre et du chaos, qui correspond à l'anomie.

Acracia : « a-kratos », littéralement sans force (pouvoir), se référant au système politique. Si nous parlons d'un système politique et social, il s'agit d'un système dans lequel la force n'est pas utilisée pour imposer des règles, et donc la coercition non plus. Les voies vers le consensus sont donc le débat, la négociation et l'acceptation volontaire. Son contraire et opposé est la tyrannie.

L'absence de coercition est une condition nécessaire de la liberté individuelle, de la souveraineté personnelle, c'est-à-dire de la liberté. Si vous restreignez la liberté, vous avez un commandement et un commandé, un Maître et un Serviteur. Il n'y a pas de liberté s'il y a coercition ou imposition (imposition coercitive).

3. L'anarchisme est l'esprit de compréhension

La spiritualité existe-t-elle dans l'anarchisme ?

Et c'est très important pour une raison très simple : il y a des philosophies spiritualistes qui veulent se connecter à l'anarchisme, mais elles n'y parviennent pas. Les principales sont les religions. Et il en est ainsi parce que leur vérité révélée, leur expérience ineffable, leur expérience particulière ou leurs entéléchies, ne peuvent être reproduites ou réfutées, aussi logiques ou cohérentes qu'elles

prétendent être. Elles ne peuvent pas être partagées. Elles agissent comme des axiomes et des preuves pour elles-mêmes, « elles sont parce qu'elles sont ». Votre dernier recours est le « doute raisonnable ». Elles ont peut-être raison, mais la « charge de la preuve » incombe à la personne qui énonce la prémisse, et non à celle qui la réfute. Il leur faut d'abord prouver au moins qu'elles ne sont pas subjectives, ce qui est, par définition, impossible. Elles devront trouver un autre moyen. Rien n'empêche une personne « spirituelle » d'exprimer ses préoccupations ou sa morale en des termes partageables et explicables au groupe ou à la communauté.

Les anarchistes veulent l'égalité et veulent parvenir à des accords qui respectent la liberté sans recourir à la force. L'esprit anarchiste est avant tout un esprit de compréhension, de connaissance et de reconnaissance mutuelle, sans lesquels ils ne peuvent exister (ils seraient simplement autre chose).

4. Vous êtes un anarchiste même si vous êtes seul

En principe, vous pouvez être anarchiste sans avoir besoin d'un groupe ou d'une société pour valider vos prémisses, à condition de ne pas vous abstenir de vos préférences subjectives, d'accepter les séquences naturelles, la vérité et d'agir dans la poursuite de l'égalité sans coercition.

5. L'acratie a besoin de participation

Dans la théorie anarchiste, il est continuellement exposé comment la hiérarchie, la « prédominance de l'un », est méthodiquement annulée dans ses organisations. Premièrement, parce qu'elle annule le principe d'égalité, engendrant une subordination, et deuxièmement, parce qu'elle limite la liberté individuelle.

Il existe cependant un « besoin de concret » dans lequel il est impossible de prendre des décisions tout le temps, sur tout et à propos de tout. À sa place, et à l'opposé, se trouve la délégation, une capacité temporaire d'interpréter les désirs et les besoins du groupe. C'est un problème pour l'acratie, car si l'on ne participe pas au système, si l'on n'exprime pas sa volonté individuelle, si le délégué n'est pas sanctionné dans ses décisions, la « loi d'airain des oligarchies » s'impose.

6. Vous êtes anarchiste même si vous ne le déclarez pas

Si l'anarchisme est un ensemble de pratiques et de philosophies qui ont en commun l'égalité et la liberté sans coercition, conformément aux principes de vérité et de justice, une personne peut être reconnue comme anarchiste même si elle ne se déclare pas comme telle.

Pour cette raison, une personne dont la conduite ou la philosophie est déclarée anarchiste peut ne pas l'être si

elle ne se conforme pas aux paramètres minimaux définissant le mouvement.

Pouvons-nous nous déclarer anarchistes lorsque, dans notre travail quotidien, nous sommes soumis et soumettons les autres à notre jugement ? Oui. Si nos circonstances ne sont pas les nôtres, si lorsque vous en avez l'occasion vous agissez en accord avec vos principes anarchistes, et si vous avez la volonté de renverser la situation, vous êtes anarchiste.

7. Les anarchistes ont raison

Quel que soit le sujet à traiter, lorsque vous l'étudiez sans préjugés, avec logique, vérité et justice, le résultat peut être insatisfaisant, faux ou partiel, mais pas un « mensonge » ; tant qu'il n'y a pas d'intention de tromper. Pour eux, leur Raison intérieure, leur argumentation, par leur propre structure, permettra de corriger d'éventuelles erreurs. C'est l'un des plus grands avantages lorsqu'il s'agit de diffuser l'anarchisme.

8. La liberté est défendue

La souveraineté personnelle, la « liberté » ou l'« acratie », notre contrat social, est définie par la définition même de la liberté (par exemple, il n'y a pas de liberté d'être esclave). Et cela marque une façon de faire les choses et de se déplacer dans le monde, sans coercition.

Il s'agit d'un sujet fondamental, notamment en ce qui concerne l'organisation sociale, le transfert de liberté, la souveraineté, la délégation de fonctions et de responsabilités, et même la division du travail. Ainsi, tandis que l'anarchisme postule une concession limitée, les systèmes libéraux s'arrogent le plein droit d'exercer certains droits fondamentaux, ce qui se traduit par le maintien de leurs privilèges, notamment le droit à la défense et l'exercice de la force physique. Dans ces cas, le peuple n'est pas souverain, mais vassal.

9. Sans Vérité il n'y a pas d'Anarchie

Appliqué au concret, dans une organisation, une société, où le travail est divisé, il y a des raisons plus importantes que d'autres pour faire ce qui est fait. L'anarchisme ne consiste pas à rendre toutes les raisons également valables en termes d'importance, mais plutôt à les peser de manière égale, formellement valables, sans imposer de subjectivités, c'est-à-dire basées sur une validité objective. Comme nous le voyons, ce n'est pas seulement un principe scientifique, mais cela exige la pratique de la Vérité et de la Justice.

10. Sans justice, il n'y a pas d'anarchie

La liberté, l'anarchie, est auto-limitante. La liberté d'une

personne prend fin lorsque celle d'une autre personne commence. Lorsque cela n'arrive pas, lorsque les intérêts s'affrontent, lorsque les libertés s'affrontent, il y a des moments où l'entente n'est pas atteinte. Si l'entente n'est pas trouvée, il faut faire appel à un tiers pour la rétablir de manière satisfaisante. Il s'agit d'une fonction de groupe, basée sur des principes directeurs et des accords.

Si tel n'était pas le cas, cela entraînerait des préjugés, des injustices et la liberté de l'une des parties serait violée.

L'anarchisme, un besoin fondamental

Plus important encore, la pratique et la philosophie de l'anarchisme peuvent augmenter ou diminuer, s'ajuster et varier, mais, de par sa conception même, elles ne peuvent être détruites ; comme beaucoup, puérilement, le souhaiteraient.

Elle est vouée à refaire surface encore et encore des profondeurs de la psyché humaine, car ses principes sont des besoins fondamentaux du comportement social (égalité) et du discernement (vérité).

L'anarchisme : organisation de masse contre oligarchies

Le manque de participants conduit à la formation d'oli-

garchies, qui déforment progressivement le mouvement, lui faisant perdre des participants et provoquant des scissions constantes ; qui affaiblissent encore davantage le mouvement.

Il explique également comment le manque de disponibilité détruit le mouvement lui-même. On peut dire que sans participation, il y a de l'anarchisme mais pas de mouvement.

C'est la raison fondamentale du déclin de l'anarchisme dans les sociétés endormies et confortables : s'il n'y a pas de participation, il n'y a pas d'anarchisme.

D'après Pablo Héradklio



Ecologie libertaire et antifascisme



La conférence des Nations Unies sur l'océan nous confirme ce que nous savions déjà : l'océan est mis à mal par l'homme et souffre du réchauffement climatique qui acidifie les mers. Les écosystèmes sont déstabilisés et les pollutions notamment plastiques dégradent la biodiversité. Les Russes et les Américains pour ne citer qu'eux font tout pour exploiter les fonds marins notamment sur les plans minier et des énergies fossiles. Les scientifiques sont unanimes pour sonner le signal d'alarme : tous les indicateurs se dégradent. Quand on sait le rôle joué par les océans dans la régulation du climat, on ne peut qu'être inquiet de cette dégradation multiforme des océans. Les participants à la conférence de Nice semblent d'accord pour prendre des décisions qui espérons-le ne soient pas que des effets d'annonce comme c'est bien souvent le cas lors des grandes messes de dirigeants du globe.

Mais peut-on faire confiance au gouvernement français, maître d'œuvre de cette conférence ?

Les libertaires que nous sommes sont dubitatifs car le gouvernement serait bien avisé de balayer devant sa porte quand il parle d'écologie et d'éviter de donner des leçons aux autres. Cela fait des dizaines d'années que l'on constate les dégâts des nitrates qui contaminent les nappes phréatiques et favorisent les algues vertes en Bre-

tagne. De même pour l'épandage des lisiers, de l'utilisation des pesticides...qui dégradent les sols et nuisent à la santé des agriculteurs et des riverains exposés à ces nuisances. La droite, l'extrême-droite et le centre s'allient pour favoriser les élevages hors-sol, pour accroître le nombre de mégabassines, pour détruire des zones humides, pour ré-autoriser des substances interdites (cf loi Duplomb)... ? Nous savons d'ores et déjà que tout cela va bénéficier à ceux qui gagnent le plus d'argent dans le monde agricole, à ceux qui dégradent le plus l'environnement, à ceux qui détruisent le plus d'emplois dans le monde agricole. La ré-autorisation de certains pesticides tels que l'acétamipride (néonicotinoïde interdit), la suppression de l'obligation d'une séparation entre la vente et le conseil de produits phytosanitaires (en raison de conflits d'intérêts évidents), le relèvement des seuils en matière d'étude d'impact environnemental, la révision de la gouvernance de l'eau pour donner plus de pouvoirs aux agriculteurs, la réduction des pouvoirs de la police de l'environnement... vont profiter à l'agrobusiness. C'est-à-dire à une minorité qui pèse beaucoup dans les chambres d'agriculture et dans les ministères.

En Bretagne, on a vu le tribunal de Rennes condamner l'ARS à refaire ses calculs car ce n'était pas bon de rendre public l'état réel des plages bretonnes contaminées par les

matières fécales des porcheries géantes de la région. On connaît la nocivité de l'agro-industrie, l'agriculture intensive et pourtant on continue à produire comme si de rien n'était.

De surcroît, l'affaire des eaux minérales Nestlé (Perrier, Vittel...) est là pour nous rappeler que le gouvernement était au courant dès 2021 de la contamination des sources exploitées par la multinationale et qu'il a non seulement laissé faire mais encore a permis à celle-ci de recourir à des moyens frauduleux de poursuivre ses activités. Nous avons assisté à un mélange des genres étonnant, la collusion entre Nestlé, l'ARS d'Occitanie, des cabinets ministériels et la préfecture du Gard. Comme quoi la multinationale avait ses entrées au plus haut niveau. Les affaires sont les affaires comme disait Octave Mirbeau et c'est ainsi que pour permettre à Nestlé Water de continuer à engranger des bénéfices, on a travesti les faits et les données, main dans la main avec les pouvoirs économiques et politiques. L'Etat s'est une nouvelle fois dévoyé.

La qualité de l'eau du robinet est aussi en question. Si on appliquait la réglementation européenne sur la présence de TFA par exemple, deux tiers des Français n'auraient plus accès à une eau du robinet conforme aux critères de qualité.

D'où des solutions simplistes, mensongères et condamnables qui consistent à tricher, abaisser les seuils d'acceptabilité, changer les normes pour continuer à distribuer l'eau.

La protection de la ressource en eau se fait au rabais et manque d'ambition pour obtenir ne serait-ce qu'une eau de qualité.

En clair, le gouvernement joue les vertueux pour la défense des océans mais sur le plan national les mesures politiques anti-écologiques se multiplient. Nous sommes dans la pire des hypocrisies. Tout le monde peut voir les effets du dérèglement climatique (méga feux au Canada, glacier effondré en Suisse... pour ne citer que l'actualité d'aujourd'hui), mais à part quelques groupes d'activistes,

c'est la résignation qui domine avec l'apathie qui va avec. Mais les combats écologistes ne sont pas les seuls à pâtir de la résignation et de la difficulté à mobiliser. Les syndicats aussi sont à la peine...

Les écologistes libertaires ont tout intérêt à se rapprocher de l'antifascisme car l'extrême-droite ragaillardie par le trumpisme et le climato-scepticisme surfe sur l'anti-écologie qui serait à leurs dires source de tous les maux. L'écologie serait punitive... Avec le thème identitaire et celui du grand remplacement, l'extrême-droite joue de même sur les ressentiments créés par la transition écologique qui est pourtant la dernière roue du carrosse du gouvernement Bayrou.

Les fascistes s'attaquent aujourd'hui physiquement aux communistes et aux libertaires ; demain ils s'attaqueront à tout le monde, tous ceux qui ne sont pas de leur monde.

Le fascisme, c'est la gangrène, on l'élimine ou on en crève.

N'ayons confiance qu'en nous-mêmes et méfions-nous des politiciens quels qu'ils soient. Cependant, la solidarité doit primer contre toute attaque fasciste de militants.

Patoche (GLJD)



Des transitions, des transactions et des trahisons

La « transition énergétique » est un terme issu de la physique nucléaire, qui décrit le passage d'un électron d'un état énergétique à un autre. Il a ensuite été adopté par les défenseurs de l'énergie nucléaire, notamment les partisans des réacteurs rapides. Ces réacteurs, capables de convertir tous les isotopes d'uranium en combustible, offraient une vision d'énergie illimitée et une solution à l'épuisement des combustibles fossiles. De cette vision est né le terme de « transition » – une évolution progressive d'une énergie finie vers une énergie infinie . [1]

Les « transitions » ont toujours été un moyen fréquemment utilisé par les détenteurs du pouvoir pour faire croire que quelque chose changeait, tout en préservant les fondamentaux de leurs structures sans modifications substantielles. Ainsi, à la mort du dictateur, tandis que les secteurs les plus dynamiques peinaient à maintenir des luttes collectives dans les universités, sur les lieux de travail et dans les manifestations de rue, la gauche « démocratique », obéissant aux multinationales allemandes et au Politburo soviétique, a manœuvré pour imposer

le récit d'une merveilleuse « transition démocratique » qui, telle une panacée, nous ferait passer d'une dictature vieille de plusieurs décennies à un État social et démocratique, sans, bien sûr, toucher un iota à l'appareil fasciste que le régime avait mis en place après la guerre civile. Aujourd'hui, cinquante ans plus tard, inutile de préciser, nous récoltons les fruits de cette « transition démocratique » exemplaire. Il s'agit d'une trahison pure et simple de la part des mêmes secteurs qui, pendant la guerre civile, ont opté pour la contre-révolution face à leur aspiration à la liberté.

Aujourd'hui, face à la grave situation de dépassement de six des neuf limites environnementales, les plus dangereuses de l'histoire de l'humanité, alors que nous sommes pour la première fois au bord d'un effondrement mondial – entendu comme une réduction significative des niveaux de complexité sociale –, des propositions émergent pour une inévitable « transition énergétique », qui nous permettrait d'atténuer les dommages que nous infligeons à la planète et à nous-mêmes en réduisant de moitié nos émissions d'ici 2030. C'est ironique, car ce besoin urgent de réduire notre consommation d'énergies fossiles nous est présenté comme un impératif éthique alors qu'en réalité, il répond à l'épuisement des réserves de pétrole et des ressources fossiles accessibles. Quoi qu'il en soit, cela impliquerait d'abandonner les énergies fossiles et d'adopter les énergies dites « renouvelables », dans un modèle centralisé aux mains des mêmes acteurs qui ont géré ces énergies fossiles décriées ces dernières décennies. La question des communautés énergétiques et de la décentralisation énergétique, qui permettrait de démocratiser l'accès à l'énergie, n'est que symbolique ; tout le monde en parle, mais personne n'y prend plaisir. Cependant, les énergies renouvelables ne sont pas purement renouvelables ; elles dépendent de vastes quantités de combustibles fossiles pour leur production, leur mise en œuvre, leur exploitation et leur démantèlement, et ne sont pas non plus abandonnées. De plus, l'industrie dite des énergies renouvelables pourrait être considérée comme une extension du modèle énergétique actuel qui, loin de le remplacer, prolonge de manière rentable la combustion des combustibles fossiles restants. Et cela ne modifie pas substantiellement la dépendance structurelle à ces ressources. L'histoire et les données confirment qu'il n'y a jamais eu de transition énergétique et que nous sommes une fois de plus confrontés à une énième succession de nouveaux systèmes/vecteurs énergétiques qui s'ajoutent aux systèmes/vecteurs traditionnels, comme l'explique si bien Fressoz. Ce mouvement permet (une fois de plus) que d'énormes sommes de nos impôts soient utilisées (tandis que l'édifice de « l'État-providence » est en train d'être démolí, qui dans notre cas n'atteint même pas le premier étage) pour alimenter une nouvelle phase d'accumulation, cette fois sous la forme du capitalisme vert, qui ravage les zones jusqu'alors vidées de la péninsule et les zones périphériques des territoires les plus industria-

lisés – qui se croyaient en sécurité.

Que la « transition énergétique » ne soit qu'un nouveau créneau commercial pour les mêmes acteurs traditionnels, une nouvelle manne similaire à celles des dernières décennies, et plus récemment après la Covid, est incontestable. Les entreprises énergétiques et les banques elles-mêmes le reconnaissent déjà : aucune transition énergétique n'est rentable. Une fois les incitations fiscales et les fonds publics confisqués, le business est de retour à la normale. Les affaires sont les affaires. Même l'« Alliance mondiale des banquiers pour le zéro émission nette », créée en 2021, au plus fort de la Covid, pour rassembler les plus grandes banques mondiales « afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et d'accélérer la transition énergétique », se dissout comme un sucre (JP Morgan, Citi, Bank of America, Morgan Stanley, Wells Fargo et Goldman Sachs l'ont déjà quittée), tandis qu'une nouvelle bataille s'engage pour obtenir de nouvelles concessions pétrolières, même au prix de la destruction du plus grand puits de carbone terrestre au monde. Transition, pure affaire.

Parallèlement à cette illusoire « transition énergétique », toujours proposée par la « gauche du capital », une autre transition est proposée comme voie de sortie de la crise mondiale, cette fois-ci « éco-sociale ». Pour réaliser cette « transition », qui nous préserverait de l'avenir sombre prédit par les scientifiques les plus sensés, il ne s'agit pas de remettre en cause l'appareil responsable du désastre, le capitalisme, mais plutôt d'y apporter des modifications cosmétiques pour générer un discours commercialisable. Pour y parvenir, ses promoteurs proposent de prendre le contrôle de l'État et, s'appuyant sur lui, de mener un processus de « décroissance équitable » qui ne laisse personne de côté. Cela impliquerait de contraindre les plus grands émetteurs mondiaux (l'industrie pétrolière, l'industrie de guerre, etc.) à prendre des mesures de réduction drastique des émissions ; autrement dit, de mettre à genoux le complexe capitaliste-industriel par une annonce législative. Cela vous rappelle quelque chose ?

Ainsi, des initiatives telles que la Beyond Growth Alliance [2] ont émergé, dont l'objectif est : « de sauver et d'assainir un État actuellement parasité par les lobbies et les réseaux de pouvoir dominants, pour s'assurer qu'il représente véritablement ses citoyens » ; « de réorienter le modèle d'État actuel » ; « un État où les décisions sont davantage partagées et qui promeut une économie davantage basée sur le soin et les droits que sur les avantages et les profits, qui soutient les initiatives à plus faible empreinte écologique ».

D'autres propositions, comme celle de Sumar, proposent la création d'un « bouclier climatique » pour nous protéger, sans expliquer comment un problème mondial pourrait être évité sous un parapluie national. Parvien-

drons-nous à stopper les effets climatiques et sociaux qui menacent les Pyrénées ?

À d'autres occasions, la création d'un « parlement climatique permanent », doté d'un jury populaire pour prendre des décisions et établir des priorités climatiques, est préconisée. On appelle également à un « partenariat public-communautaire » entre l'appareil d'État et les mouvements œuvrant pour une transition éco-sociale juste. D'autres prônent un Green New Deal mobilisant les fonds publics vers une « production socialement et écologiquement nécessaire », afin que le gouvernement puisse « réorganiser la production ». Ils prônent invariablement la confiance dans l'État et critiquent ceux qui ne la défendent pas : « L'écosocialisme maintient la lutte pour la transformation de l'État. Il est frappant de constater que cette proposition de survie en marge, fortement liée au désordre établi, coïncide avec la tentation d'une partie considérable des mouvements alternatifs indignés: organisons-nous hors de l'État (s'ils détruisent la santé publique, nous pouvons créer des coopératives de santé autogérées, etc.). Face à cette tentation, l'écosocialisme affirme : nous ne renonçons pas à la transformation de l'État, afin qu'il devienne un jour véritablement social, démocratique et régi par l'État de droit. » Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire d'imposer des réformes au sein de l'État : « Une lutte pour des réformes qui visent à affaiblir l'équilibre du système, à exacerber ses contradictions, à intensifier ses crises et à élever la lutte des classes à des niveaux toujours plus intenses. » D'autres, plus audacieux, peut-être parce qu'ils occupent actuellement des postes ministériels, sont passés de « déviation de l'ordre établi » à la proposition d'« un État plus fort pour discipliner les marchés, la finance et les techno-oligarques. Un État plus intelligent pour faire face aux incertitudes de la décarbonation et de la crise écologique. »

En bref, il s'agit d'imaginer l'État comme « une sorte de bon policier qui régule l'économie afin qu'elle serve à la fois l'humanité et la nature ». Ou, en d'autres termes, de « prendre le contrôle de l'État » ou de « l'orienter » vers des propositions de décroissance qui exproprient les pouvoirs en place (multinationales, armées, appareils représ-

sifs, etc.) et mettent en œuvre une transition éco-sociale juste. Par le vote, exclusivement.

Quelle que soit la manière dont on le présente, l'État, qu'il soit « vert », « écosocial » ou sous toute autre forme, est le garant du bon fonctionnement du capitalisme. Croire à la « neutralité » des États, c'est croire aux contes de fées. Les États (quels qu'ils soient) font partie du problème, et non de la solution, à la dégradation écologique.

Il est vrai que résoudre le problème est complexe, que le temps presse (nous pourrions atteindre deux degrés Celsius au cours de la prochaine décennie), que le capitalisme occupe tous les recoins de cette société, adoptant un mode de consommation impérialiste (que pratiquement personne dans le Nord ne souhaite abandonner), et que la dissonance cognitive règne. De nombreuses réponses nous manquent, mais nous savons que certaines propositions sont déjà épuisées et qu'il est déraisonnable de continuer à trébucher sur les mêmes obstacles. Si nous partons du principe que les responsables du problème ne peuvent pas faire partie de la solution, si nous acceptons qu'en temps de crise, l'auto-organisation populaire a été le meilleur remède, nous devons reconnaître que seules des structures décentralisées peuvent contribuer à l'atténuation. Si, comme l'a soutenu Bookchin, l'État fait partie du problème écologique, la réponse devrait passer par une « décentralisation radicale et anticapitaliste de la société et de l'économie, fondée sur la démocratie directe et l'autonomie municipale ». Nous devons nous préparer à tous les scénarios défavorables, mais avec une idée fondamentale : récupérer les espaces d'autonomie que nos parents et grands-parents ont cultivés.

Luis Garduas et Vicente Guedero

[1] <https://www.dezeen.com/2025/04/22/transition-energetique-jean-baptiste-fressoz-opinion/>

[2] Dont font partie : Écologistes en action, Greenpeace, Rébellion scientifique, CCOO, UGT, ATTAC, Fondation Alternatives, Espace public...

Le Français, ce pigeon qui travaille gratuitement pour les capitalistes

Quand on travaille bénévolement pour le Secours Populaire, une association d'entraide ou une association qui fait vivre une commune, on a le statut de bénévole et on sait que l'on travaille pour le bien commun. Mais il est du travail non rémunéré que tout un chacun exécute gratuitement pour le compte des banques, des supermarchés, des autoroutes, etc. afin de remplir les poches des grands groupes de la Tech.

Prenons quelques exemples. Si vous prenez l'autoroute en flux libre, vous devez avoir un badge télépéage ou si vous n'en possédez pas, on exige de vous un paiement

en ligne dans les 72 heures sous peine d'amende. On vous fait miroiter un gain de temps mais nous verrons à l'usage si le nombre d'accidents n'augmente pas à terme. En attendant, vous bossez gratuitement pour la Sanef qui engrange des profits pourtant conséquents.

Vous passez à la caisse automatique d'un supermarché, vous faites du self-service qui organise avec votre consentement un transfert de la charge de travail habituellement dévolue à une caissière sur les usagers. Certes, il n'est pas agréable d'attendre à la caisse quand la file est importante mais cela devrait être géré par les enseignes

qui ne sont pas à plaindre quant à leurs marges. De surcroît, vous vous faites de plus en plus fliqués aux caisses automatiques faisant de vous un délinquant potentiel, ce qui n'est pas très agréable non plus. Vous remplissez votre chariot, vous scannez les codes-barres sous la surveillance d'un employé. Non seulement vous effectuez le travail d'une caissière mais vous vous transformez en éventuel resquilleur car vous avez maintenant cette responsabilité de passer tous vos articles.

Quand vous gérez votre compte en banque à distance, vous travaillez également gratuitement pour votre banque qui ne réduit en rien ses coûts, bien au contraire. Sans compter au passage les dizaines de milliers d'emplois qui ont été supprimés dans le secteur bancaire sur les 20 dernières années.

Quand vous réservez une location ou un hôtel, là encore vous travaillez gratuitement, de même quand vous réservez un billet de train. Pourtant prendre le train coûte de plus en plus cher. Les places de guichetiers SNCF se réduisent.

Quand vous payez toutes vos factures d'électricité, gaz, eau, assurances etc. vous vous rendez complices de même de la démonétisation du travail.

Les grands groupes de la Tech, non contents de récupérer la valeur marchande des données que nous leur fournissons quand nous naviguons sur internet, s'en mettent plein les fouilles avec notre travail gratuit.

Le pompon, ce sont les groupes comme Airbnb qui échappent à l'impôt car leurs sièges sont dans des paradis fiscaux alors que les travailleurs sont taxés en fonction de leurs revenus qui eux n'échappent pas au fisc. Les riches connaissent toutes les ficelles pour payer le moins possible d'impôts. Airbnb taxe les loueurs et les locataires sans posséder un seul logement en France.

Le gouvernement et le patronat nous saoulent avec le coût du travail qu'il faudrait alléger pour l'employeur, bien entendu. Nous constatons, nous autres consommateurs, que les entreprises qui sont censées profiter de la baisse des cotisations pour diminuer leurs prix ne les baissent pas afin d'accroître leurs profits. Parallèlement, ces vingt dernières années, les cotisations patronales ont été considérablement allégées au niveau du Smic par les gouvernements de gauche comme de droite. Du coup, les patrons tirent avantage à garder leurs salariés au Smic. Les travailleurs sont encore les pigeons mais à un autre niveau.

Pourquoi nous bassiner avec ce coût du travail alors que notre modèle social repose davantage sur les revenus du travail que sur ceux du capital notamment au niveau fiscal. Les riches bénéficient de leurs rentes mais on n'en parle quasiment pas hormis dans les cercles militants.

Pourtant c'est contre la rente et les conditions de travail déplorables faites aux travailleurs et à leurs enfants que le droit du travail s'est forgé au fil des décennies au XIXème siècle jusqu'à aujourd'hui où de pitoyables conditions de travail exténuent encore les travailleurs du nettoyage, les livreurs ubérisés etc. La défense des travailleurs contre la rente, contre l'évasion fiscale...est une question de fierté et de dignité en attendant des moments plus propices où l'égalité économique et sociale sera la règle imposée par ceux et celles qui produisent véritablement les richesses.

Les travailleurs se laissent berner par les thèmes identitaires et les questions migratoires véhiculés par l'extrême-droite, la droite et le patronat alors que les luttes pour des conditions de travail dignes et bien rémunérées seraient plus à même de rendre espoir aux salariés. Quand nous parlons des travailleurs, nous parlons des travailleurs agricoles, des travailleurs d'usines mais aussi de tous ceux et celles qui travaillent dans les services, ces derniers représentant aujourd'hui les trois-quarts de la population active.

En tant que libertaires, nous sommes très attachés au rôle de l'éducation. Nous constatons que l'école est une machine à reproduire les inégalités. Ce n'est pas nouveau ; de célèbres pédagogues anarchistes avaient en leur temps dénoncé cet état de fait (cf « Libertaires et Education » de Patrice Rannou).

L'Observatoire des inégalités rapporte que dès l'entrée en maternelle « les enfants des milieux les plus favorisés affichent des scores nettement supérieurs à ceux des enfants de milieux défavorisés ». Et bien entendu, les inégalités se creusent tout au long du système scolaire. L'école est un élément moteur du tri social.

La gauche n'est pas exempte de reproches car elle a longtemps été au pouvoir depuis 1981 et n'a pas fait grand-chose pour remédier à cela. Il y a loin de la coupe aux lèvres et l'on constate une grande hypocrisie entre les discours d'égalité des chances de Macron et autres politiciens de tous bords et la réalité des faits. Comme dirait le Président à propos du réchauffement climatique, ce n'est pas une opinion, ce sont les faits, basés sur des relevés scientifiques.

En ne changeant pas de logiciel, on pipe les dés dès la naissance. Quand on ajoute à cela la concentration du patrimoine qui s'étoffe d'année en année, on valide l'inégalité de fait et on s'éloigne de plus en plus de la dite devise républicaine « Liberté-égalité-fraternité ».

Seule une Révolution sociale et libertaire sera à même de constituer une alternative au système capitaliste qu'il soit d'Etat ou non.

Goulago (GLJD)

Non à la militarisation de la société

Le monde nouveau ressemble fort à s'y méprendre à l'ancien : la force fait loi. Depuis des siècles et des siècles, c'est la loi du plus fort qui prévaut et aujourd'hui la guerre « préventive » d'Israël contre l'Iran nous le confirme. Cette guerre menée par une puissance militaire hégémonique soucieuse de sa sphère d'influence fait suite aux massacres à Gaza et entend continuer à modeler, selon ses intérêts, le Moyen Orient.

Au Salon du Bourget, la France affiche sa puissance industrielle et se montre fier de son rang de deuxième exportateur d'armes dans le monde après les Etats-Unis. Le ministère des armées est lui aussi fier de ses fleurons (Rafales...). Et les ventes d'armes compensent le déficit de la balance commerciale et procurent des dizaines de milliers d'emplois. Mais ces ventes d'armes impliquent des choix politiques. Pourquoi vend-t-on de l'armement dans des endroits où les conflits sont marqués par des violations des droits humains. Qui prend les décisions de vendre des armes à tel ou tel pays belligérant ou non ? Qui s'assure du respect des embargos sur les armes et sont-ils appliqués ?

Pour les anarchistes, les ventes d'armes sont amORALES car elles alimentent une course mondiale à l'armement (y compris nucléaire), où chaque pays justifie ses choix en les calquant souvent avec mauvaise foi sur ceux de ses voisins. Quand on vend des armes, on entend peser sur des alliances et sur l'ordre international. Les Européens engagent leur responsabilité morale car tout armement qui sert occasionne des pertes humaines, des dégâts matériels et une souffrance incommensurable.

Alors, ces ventes d'armes, pas en notre nom. Nous ne voulons pas être complices de massacres. C'est un problème éthique.

APPEL CONTRE LE RÉARMEMENT EUROPÉEN ET LA CONTINUITÉ DE L'OTAN

Appel à un cessez-le-feu immédiat à Gaza, en Iran et partout où la guerre tue et massacre, notamment les civils.

Le prochain sommet de l'OTAN se tiendra les 24 et 26 juin à La Haye. Il est temps de remettre les pendules à l'heure et de faire entendre la voix de la raison, celle de la Paix.

Considérant les déclarations du secrétaire d'État américain Marco Rubio selon lesquelles le maintien de l'adhésion de son pays à l'Alliance atlantique serait conditionné à une augmentation des dépenses militaires de ses États membres jusqu'à 5 % par rapport à leur PIB.

Considérant que l'Alliance atlantique fait partie d'un système de sécurité qui a violé à plusieurs reprises la Charte des Nations Unies, générant une plus grande insécurité dans diverses zones géographiques du monde.

Nous nous opposons au déploiement actuel de 750 bases militaires américaines dans plus de 80 pays.

Nous sommes préoccupés par l'existence d'un arsenal d'armes de destruction massive, notamment d'armes nucléaires, qui met en péril l'existence de l'humanité et la vie sur la planète.

Nous nous rebellons contre les guerres commerciales imposées par les élites économiques pour leur propre bénéfice et contre les intérêts de la majorité sociale à l'échelle mondiale.

Nous nous engageons à mettre fin à la guerre en Ukraine tout en respectant le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de l'homme, pierres angulaires d'une solution juste, et nous plaidons pour un cessez-le-feu immédiat et des négociations de paix entre toutes les parties concernées.

Nous sommes émus par l'indignation face à l'inaction de la communauté internationale face au génocide perpétré par l'État d'Israël contre le peuple palestinien.

Nous considérons qu'il est urgent d'évoluer vers un système de sécurité fondé sur la confiance et la coopération entre les pays, qui se concentre sur la réponse aux menaces mondiales : la faim, la malnutrition, la pauvreté, les inégalités, la maladie, le chômage, l'urgence climatique, les armes de destruction massive, le non-respect des droits de l'homme et le non-respect systématique du droit international.

Les climats de guerre sont créés dans des bureaux confortables, mais ce sont les populations qui en subissent les conséquences. Il est donc crucial de dissiper les tensions croissantes et de défendre un modèle de paix, de bien-être social et de droits élargis pour tous. Le moment présent exige responsabilité, politiques audacieuses, vision d'ensemble et culture de la paix.

Nous refusons la guerre, car nous ne voulons pas de la paix des cimetières, car l'histoire nous montre que la seule voie réaliste vers la paix n'est pas militaire, mais politique, en dialoguant.

Micka (GLJD) (Merci à la CGT espagnole pour une partie de l'argumentaire)

Les contaminations concernent toute la population

Nous assistons à une accélération des crises climatiques avec une intensité de plus en plus importante qui engendre des pertes humaines et des dommages économiques et sociaux de plus en plus coûteux. Il faut de même avoir à l'esprit que l'Europe se réchauffe deux fois plus vite que la moyenne mondiale. Pourtant le gouvernement se lance dans une fuite en avant et fait du surplace et c'est reculer que d'être stationnaire comme le disait une célèbre chanson anarchiste. Parallèlement sous l'effet des activités humaines les crises écologiques se font plus nombreuses : canicules et sécheresse, inondations, tornades, pollutions etc.

Ces pollutions qui participent à la dégradation et la transformation de la biosphère attaquent aussi la santé des gens notamment des enfants qui sont lentement empoisonnés et exposés dès la vie in utero à des substances nocives. La qualité de l'air qu'ils respirent, la nourriture qu'ils consomment (cf notre article sur le cadmium)... tout est altéré et contribuent à une mortalité importante (40 000 décès par an à cause de la pollution atmosphérique) et une hausse des cancers et autres dommages collatéraux. Vient s'ajouter à cela une nouvelle entrée de pollution : la pluie, qui devient ainsi un nouveau mode de contamination.

Une étude japonaise révèle la présence de néonicotinoïdes, dont l'acétamipride, dans 91% des échantillons prélevés. On constate que les pesticides entrent dans le cycle de l'eau.

Ainsi Jean-Marc Bonmatin explique le cheminement qui mène les particules d'insecticides à retomber avec la pluie : « C'est le cycle de l'eau, avec l'évaporation, plus précisément le mélange de l'eau qui s'évapore avec les polluants. Ensuite, le mécanisme de condensation, c'est-à-dire qu'une fois que le nuage est formé, les gouttelettes se forment, et là aussi, c'est une possibilité de récupération des polluants atmosphériques. Enfin, la précipitation, où les gouttelettes qui tombent peuvent solubiliser les polluants, en particulier les néonicotinoïdes. » L'étude japonaise démontre aussi comment l'atmosphère est également contaminée par les néonicotinoïdes, montrant « qu'on ne maîtrise pas le devenir des insecticides ».

Il ne faut donc pas s'étonner au regard des différents types de contaminations que les cancers pédiatriques augmentent mais ils ne sont qu'une partie du drame: malformations congénitales, troubles du développement, perturbations endocriniennes, maladies chroniques... Les liens entre l'exposition aux pesticides — notamment pendant la grossesse — et ces pathologies sont aujourd'hui solidement recensés et établis par la science.

Jusqu'à présent, nous nous cantonnions à dénoncer la pollution dans les sols par les eaux de ruissellement mais là

avec cette étude japonaise récente, vient s'ajouter la contamination par la pluie qui se diffuse sur de plus grandes distances et au gré du vent: « À partir du moment où l'on traite une surface agricole, on savait qu'il y avait des diffusions dans le sol et par ruissellement, provoquant la contamination des champs alentours, jusqu'aux petites mares, aux rivières, les fleuves et les estuaires. Donc, on savait qu'au niveau du sol, il y avait une dissémination de ces pesticides à large échelle, c'est-à-dire que lorsqu'on traite un champ, c'est toute la zone qui est contaminée, éventuellement le département et même la région. Mais là, avec les nuages, c'est à beaucoup plus grande distance que la contamination peut se faire. » Le fait que les molécules d'insecticide soient contenues dans les nuages avant de tomber sous forme de pluie rend le rayon d'impact beaucoup plus important, puisque les particules polluantes peuvent retomber aussi loin que vont les nuages. Or, même si ces molécules se dégradent légèrement, elles restent très toxiques.

Toutes les contaminations concernent toute la population, impactant de même les agriculteurs, les maraichers, les fleuristes... Ces professionnels sont souvent les plus exposés car aux premières loges et ils développent eux aussi des pathologies graves liées aux pesticides.

Nous ne pouvons plus accepter que cela devienne la norme, que le fatalisme l'emporte. Ce système politique qui autorise encore des substances dangereuses, écarte les alertes sanitaires, et piétine le principe de précaution, au détriment de la santé de tous et toutes.

Notre rôle de militant est de servir de lanceur d'alerte et de tenter de protéger les plus vulnérables notamment les enfants et les jeunes. Il nous faut s'appuyer sur les études scientifiques fiables et contrer les revendications de certains lobbys.

La loi Duplomb est bien là.

Elle serait même une priorité gouvernementale pour calmer la colère des gros céréaliers de l'agrobusiness. Si cette loi passe, elle s'inscrira dans une régression sanitaire. Réautoriser l'acétamipride, un pesticide néonicotinoïde dangereux pour le développement cérébral des enfants et destructeur de biodiversité serait un véritable coup dur pour la santé des insectes, invertébrés et par voie de conséquence pour notre santé.

Dans un contexte où la contamination aux pesticides est massive et bien documentée, alors que les alertes scientifiques se multiplient, que les pratiques agricoles alternatives sont réelles et solides, cette loi Duplomb est absolument intolérable et amoral.

Pour les humains, il a été prouvé que les néonicotinoïdes

avaient « des effets de perturbateurs endocriniens », de ceux qui peuvent affecter le neurodéveloppement du fœtus, donc la formation du cerveau, provoquer certains cancers, engendrer des maladies rénales chroniques chez les plus âgés, parce qu'on les retrouve partout dans le corps et assez longtemps. De nombreux scientifiques et médecins ont écrit aux divers ministres de l'Environnement, de l'Agriculture, de la Santé, pour leur dire qu'il ne fallait pas réintroduire les néonicotinoïdes en France.

Les libertaires n'ont aucune confiance envers les poli-

ticiens qui ne voient que leurs intérêts immédiats et de carrière. Ce sont des menteurs compulsifs. Nous faisons davantage confiance à l'action directe, celle qui comme à Sainte Soline a mis à l'ordre des débats les mégabassines. Il faut mettre à l'ordre du jour toutes les contaminations dont nous pouvons être victimes. Dans vingt ans, il sera trop tard et des dégâts irréversibles auront été occasionnés pour le profit d'une minorité et la lâcheté d'un grand nombre.

Bruno (GLJD)

Marre d'être contaminés

Le cadmium, scandale sanitaire, bombe sanitaire...les médecins n'ont pas de mots assez durs pour mettre en garde contre les dangers de ce métal lourd. Ni pesticide, ni polluant éternel, le cadmium s'accumule dans l'organisme humain via notre alimentation, notamment les pâtes, le pain, les pommes de terre, voire certains légumes. Bref notre consommation alimentaire est grandement impactée par ce fléau que l'on retrouve dans les céréales, notamment dans le blé : biscuits sucrés et salés, barres céréalières ; mais on en trouve aussi dans le cacao. Et mauvaise nouvelle pour ceux et celles qui aiment les crustacés et les huîtres, ce sont les plus contaminés au cadmium. Ce dernier est un métal cancérigène, reprotoxique et potentiellement mutagène, dont les niveaux sont particulièrement élevés dans notre pays ; la contamination des jeunes français (6-10 ans) est cinq fois plus élevée qu'aux Etats-Unis pour la même tranche d'âge et six fois plus que pour les jeunes allemands.

Pourquoi cette contamination à grande échelle ? Parce que le cadmium est présent dans les engrais phosphatés que les agriculteurs utilisent. Il s'accumule dans les sols et contaminent les cultures notamment de blé et de pommes de terre. On est ainsi entré dans un problème de santé publique qui touche quasiment tous les Français. Le cadmium se fixe sur les os et s'accumule dans les reins et le foie d'où des problèmes d'ostéoporose et de cancers : reins, poumons, prostate, sein etc.

La contamination des Français, en particulier des enfants, a atteint un niveau d'autant plus préoccupant qu'un lien est soupçonné avec l'explosion des cancers du pancréas. Ces derniers représenteront le deuxième cas le plus mortel des cancers en 2030-2024.

L'imprégnation des Français au cadmium a doublé en dix ans. Les études scientifiques nous conduisent à affirmer que la contamination au cadmium est principalement due à l'épandage d'engrais phosphatés en provenance du Maroc dont les mines de phosphate possèdent des roches qui ont des teneurs en cadmium très élevées ; Ces phosphates s'avèrent nettement plus riches en cadmium, par rapport à des phosphates issus d'autres régions du globe. Le Maroc étant le principal fournisseur de la France, ceci explique pourquoi l'Hexagone s'avère plus contaminé que

ses voisins européens.

L'agriculture française est la première consommatrice d'engrais en Europe. Et les lobbys des fertilisants font pression sur le gouvernement pour éviter de limiter les teneurs de cadmium dans les engrais. En clair, le cadmium empoisonne l'alimentation des Français et le gouvernement tergiverse. L'heure devrait plutôt être à la réduction d'engrais chimiques et à la dépollution de notre environnement. Il faut dire à voix haute que cette pollution a et aura un coût exorbitant sur le plan sanitaire et humain. Pourtant il semble que les considérations économiques priment sur notre santé comme à l'accoutumée.

En attendant, on constate que les aliments biologiques présentent en moyenne 48% de cadmium en moins que les aliments provenant de l'agriculture conventionnelle. Dont acte ; il faut favoriser le Bio pour diminuer les risques et exiger que les cantines scolaires s'approvisionnent sur le marché bio afin que les enfants soient le moins possible exposés au cadmium, cette nouvelle plaie sanitaire.

Ce sont les médecins libéraux qui ont sonné l'alerte. À l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le 5 juin dernier ; les Unions régionales des médecins libéraux ont publié une lettre ouverte, dans laquelle ils rappellent les dangers du cadmium, et surtout l'ampleur de notre contamination. Ils exhortent les pouvoirs publics à imposer une teneur maximale en cadmium dans les engrais phosphatés afin de réduire la contamination des sols agricoles.

Avec l'âge la présence de cadmium augmente et celle-ci est essentiellement due à l'alimentation. La contamination par le cadmium vient s'ajouter à celle des pesticides et des polluants éternels. Il faudra noter les noms des ministres qui font le jeu des lobbys des fertilisants ainsi que les noms des députés qui voteront pour la loi Duplomb le 30 juin prochain. Comme cela, nous aurons le nom de ceux et celles qui permettent « démocratiquement » l'empoisonnement de la population et il faudra les afficher.

Micka (GLJD)

PS : Toutes et tous unis pour défendre notre santé et notre planète.

Solidarité, entraide et partage sont la base du contre-pouvoir.

On oublie souvent de mentionner les expériences qui représentent des alternatives. Dont acte et quelques mots ici pour valoriser l'énergie produite à Gorges avec un moulin qui borde la Sèvre nantaise.

Après avoir été utilisée il y a un siècle par les manufactures, la force hydraulique a de nouveau repris du service. Aujourd'hui, des moulins comme celui d'Angreviers, fournissent une électricité locale et décarbonée.

C'est l'unique fournisseur d'électricité à but non lucratif en France ! Près de Clisson, l'association Énergie de Nantes fait fonctionner une turbine hydro-électrique dans une usine du XIXe siècle.

Au lieu-dit Angreviers, la production d'électricité est surtout l'œuvre d'un projet associatif. « En autogestion et sans aucune logique de profit », assure fièrement Elodie Lancar, une bénévole à l'origine de ce projet. D'où une répartition et une rotation des tâches par exemple des cycles de permanences d'entretien pour assurer le bon fonctionnement de la turbine.

Certes l'initiative est restreinte puisque l'énergie de la rivière est convertie en énergie électrique, qui ne peut couvrir que les besoins de 40 à 60 foyers. Mais c'est déjà pas si mal d'autant que d'autres moulins peuvent être réhabilités.

L'association fonctionne avec une centaine de bénévoles et une quinzaine de membres actifs. Il faut nettoyer les grilles ainsi que le débit pour la production d'électricité.

L'expérience a vocation à être étendue et il se pourrait qu'essaiment partout en France des petites centrales hydrauliques, locales et autogérées. Et la France n'est pas en manque de cours d'eau ni de moulins à restaurer.

La Mouette, magasin autogéré au Havre

NOTRE PROPOSITION

L'ouverture d'un MAGASIN COOPERATIF BIO, co-créé et co-géré par ses membres expérimentant ainsi une forme d'organisation originale et horizontale qui rend ACCESSIBLE ces produits au plus grand nombre, le magasin coopératif embrasse ainsi une dimension sociale et environnementale forte.

DANS QUEL BUT ?

Grâce à son fonctionnement participatif chaque coopérateur peut bénéficier d'un large panel de produits biologiques et/ou locaux inscrits dans une démarche éco-responsable et à moindre coût (marges minimum

& produits de première nécessité à 0% de marge) car la coopérative est à but non lucratif.

COMMENT ?

Le magasin est ainsi auto-géré par ses membres qui travaillent 3h/mois à la logistique du lieu (caisse, commande, mise en rayon...). Le Magasin devient un lieu qui appartient à tous ses membres, vecteur de lien social fort, favorisant la mixité sociale et inter-générationnelle où le coût et la qualité des produits proposés facilitent le « mieux-vivre » et limitent notre impact écologique.

PARTICIPATION

Les membres peuvent s'exercer à la gestion du magasin dans les différentes commissions ad-hoc et au cercle de gouvernance qui administre la coopérative.

FINALITE

Un autre mode de consommation mais aussi un laboratoire de la vie sociale et de l'économie solidaire et sociale.

Aujourd'hui, 400 coopérateurs participent à l'aventure de La Mouette.

Voilà deux nouveaux exemples d'alternative, mis en place par des groupes de personnes qui ne se connaissent pas forcément à l'origine, et situés dans des zones géographiques différentes et qui fonctionnent dans le temps. Nous avons relaté différentes alternatives dans nos colonnes au-delà de Notre-Dame des Landes et nous reviendrons sur le sujet dans les mois à venir. Pour nous, chaque alternative, chaque lutte est le moment de se former aujourd'hui pour s'auto-administrer dans le présent et autogérer à plus grande échelle dans le futur. En réalité, ce sont de véritables contre-pouvoirs qui s'instaurent dans le temps ; les participants à de telles alternatives s'inscrivent dans cette volonté des citoyens de prendre leurs affaires en main. Solidarité, entraide et partage sont la base du contre-pouvoir. Agir afin de mettre en place des structures parallèles aux structures traditionnelles légales.

Sur le terrain économique, des coopératives de production et de consommation peuvent ainsi court-circuiter le marché. Quand les expériences alternatives se généraliseront, il sera temps de se fédérer en dehors de l'Etat et du Capital. Les contre-pouvoirs ne sont pas hors la société capitaliste et demandent de la pugnacité et de la patience. Quand plusieurs personnes font le même rêve, nous ne sommes plus dans l'utopie mais dans la réalité.

Patoche (GLJD)

Violences de la société

Violences conjugales, féminicides, incestes, pédophilie, rixes entre bandes rivales, attaques au couteau, drogues, harcèlement, conditions de travail dégradées, salaires en berne, plans de licenciements, ghettoïsation des quartiers et des écoles, racismes, réseaux sociaux, etc...on pourrait égrener encore d'autres éléments de cette violence multiforme.

L'assassinat d'une surveillante, assistante d'éducation au collège Dolto à Nogent, mardi 10 juin 2025, par un élève de 14 ans, a montré une nouvelle fois que les établissements scolaires n'étaient plus un sanctuaire préservé de la violence de la société. Pas de chance pour l'extrême-droite, c'est un gamin français bien de chez nous qui est à l'origine du meurtre et dont il n'éprouve apparemment aucun regret et aucune compassion. Il n'y aura pas de récupération raciste cette fois-ci. Mais comment cet élève qui avait été exclu temporairement par deux fois de son établissement scolaire a-t-il pu passer sous les radars d'un suivi. Comment des surveillants se retrouvent-ils souvent seuls aux portes des établissements ? Voilà deux questions qui appellent des réponses de l'Etat qui fait semblant d'être démuni. La réponse sécuritaire ne peut être une réponse à ce type d'acte odieux et incompréhensible. Des portiques à l'entrée des établissements ? Est-ce que cela empêche les tueries de masse dans les écoles aux Etats-Unis ? Qui paiera pour les portiques et qui les encadrera ? A l'heure où Elisabeth Borne cherche des économies, cela ressemble à du foutage de gueule. Interdire les réseaux sociaux avant 15 ans, voilà une mesure qui ne coûte pas cher...

Par contre, un bilan des politiques éducatives successives depuis une quarantaine d'années n'a pas l'air de s'imposer dans les hautes sphères. Combien de postes de surveillants ont été supprimés depuis les années 1980 ? Ces postes étaient réservés à des étudiants qui suivaient des études et passaient des examens pour devenir en général, enseignants. Les étudiants avaient jusqu'à l'âge de 28 ans pour obtenir leur diplôme. Après, si ce n'était pas le cas, il leur fallait changer de voie et trouver un autre cursus. La formation des actuels assistants d'éducation est quasiment inexistante ou inadéquate quand elle est mise en place par des dispositifs hors sol et générique.

Combien de Rased ont été supprimés dans les écoles primaires ; combien de temps faut-il entre le signalement d'un enfant et sa prise en charge ? Où en est-on de la psychiatrie, sachant que pour les adultes bon nombre de services n'ont plus de psychiatre dans les hôpitaux publics, que pour les enfants, les temps d'attente pour leur prise en charge sont extrêmement longs. Les services de pédopsychiatrie qui ont pour mission la prévention et les soins des enfants et des adolescents en difficulté ou en

souffrance psychologique et psychiatrique ne sont présents que dans les grandes villes et sont submergés de demandes. Les soins externes et traitements ambulatoires sont à l'os comme tout le système de santé.

L'école n'est pas une bulle à part, elle reflète ce qu'est la société. Et la société va de plus en plus mal. Il suffit de regarder les journaux, les infos au quotidien pour constater que tout est anxiogène : le dérèglement climatique, la guerre présente sur tous les écrans, les « plans de sauvegarde de l'emploi » pour les parents etc.

Alors, l'Education Nationale botte en touche. Il faudrait s'occuper davantage des enfants hors temps scolaire voire raccourcir les vacances d'été... Comme si c'était nouveau. On a beau changer l'intitulé sur les rythmes de l'enfant en « une convention citoyenne sur les rythmes scolaires », on a toujours les mêmes ingrédients inefficaces surtout quand on manque de moyens financiers.

A partir du moment où on ne prend pas en compte le temps de travail des parents, parce que le temps de l'enfant, c'est d'abord le temps social de leurs parents, on passe à côté de beaucoup de choses. Les femmes de ménage qui se lèvent très tôt pour nettoyer les bureaux et qui rentrent très tard après avoir nettoyées d'autres bureaux ne peuvent s'occuper de leurs enfants car c'est la croûte qu'il faut gagner en priorité. La caissière qui bosse le dimanche, l'ouvrier qui est astreint aux 3X8 ou aux quarts norvégiens..., tous ces éléments de réflexion passent à la trappe dans les ministères. Le rythme scolaire pour les familles monoparentales par exemple, c'est un besoin de garde qui permet d'aller travailler. Quand les municipalités ne peuvent encadrer après l'école la garde des enfants ou jusqu'à 18 heures, ce sont les aînés des fratreries qui prennent le relais en attendant l'arrivée des parents qui rentrent souvent exténués du travail. Mettre les enfants devant la télé, envoyer les enfants jouer dehors sont souvent des recours bien moins éducatifs que d'aller dans les musées etc. mais c'est tellement la réalité vécue pour bon nombre d'enfants de travailleurs.

Sur le temps de l'enfant, notamment durant les vacances estivales, nous avons tous une responsabilité. Pourquoi ? Parce qu'auparavant il y avait les colonies de vacances organisées par les Comités d'entreprise à des prix raisonnables. Aujourd'hui la plupart des C.E ont vendu leurs locaux. On est passé du collectif à l'individuel où les travailleurs préfèrent un voyage avec leur famille en « all inclusive », leurs billets de ciné etc. Les seules colos qu'il reste sont inabordables pour des enfants de la classe ouvrière. De surcroît, on retrouve les colos de classe : des colos Rap pour les gamins de banlieue, des colos péniche pour les enfants de classes moyennes, les colos à l'étran-

ger pour les familles les plus huppées. Des colos de l'entre soi.

Les municipalités n'organisent plus de colos mais des centres aérés qui replacent les familles dans les limites de la prise en charge.

Le temps de l'enfant, les rythmes de l'enfant ? Que d'hypocrisie de la part de l'Education Nationale, des communes et même des enseignants. Les contrats éducatifs locaux (CEL) ont été créés en 1998 et visaient à enrichir et mettre en cohérence les activités proposées aux enfants et aux jeunes dans les temps périscolaires, extrascolaires et des vacances... Ils succédaient à d'autres dispositifs (PEL etc.). Depuis l'après-guerre, on parle du rythme scolaire, de la chronobiologie....

De même, quand l'Education Nationale a supprimé l'école le samedi matin pour le remplacer le mercredi matin, on était dans les rythmes scolaires. Et on constate aujourd'hui qu'il n'y a plus école ni le samedi matin ni le mercredi matin en Haute-Normandie par exemple. A noter qu'à Paris, les enfants ont classe le mercredi matin.

Le problème a toujours été la qualification des intervenants pour encadrer les jeunes hors temps scolaire et la stabilité de ce personnel. C'est difficile de fidéliser un personnel avec des horaires atypiques et qui est payé avec un lance-pierres. Quand des ateliers sont encadrés par du personnel sous-qualifié, c'est contre-productif car l'on revient à de la garderie déguisée. Tant que l'institution n'aura pas pris en compte ces données, les mesures concernant les rythmes ne seront que de la poudre de perlimpinpin.

Elisabeth Borne ouvre un débat sur les « rythmes » pour en réalité augmenter le temps de travail du personnel éducatif. Mais où sont passées les classes de découverte pour tous les élèves, à la mer, à la montagne, classe verte, spéléo... ? En réalité, les enfants d'ouvriers sont pénalisés par une absence de contenus, une absence de projet éducatif car on ne met plus les moyens financiers là où ils étaient mis auparavant. Allonger le temps scolaire avec du personnel déjà tellement sollicité, malmené et parfois épuisé ne va pas améliorer la situation.

Vient s'ajouter à cela, la prise en charge d'enfants en situation de handicap, ce que l'on appelle l'inclusion. Et parfois la scolarisation des mineurs isolés ou non-francophones. Sacré défi. En ce qui concerne le handicap, que l'on regarde en Italie, pays qui a mis les moyens pour l'inclusion, bien avant la France. Quand un enfant est scolarisé dans une classe avec un handicap lourd, il y a un autre enseignant présent dans la classe et celle-ci ne compte pas plus de 20 élèves. On est loin du compte dans notre pays.

L'objectif libéral sur l'école est simple : détruire la confiance dans le service public pour continuer à favoriser l'essor du privé et ouvrir de juteux profits aux actionnaires et promoteurs du privé. Aux travailleurs de se libérer de cette aliénation où l'individu au final se complaît dans la servitude et où l'on participe à la reproduction sociale par laquelle d'ailleurs les dominés reproduisent inconsciemment les structures de l'ordre social.

Goulago (GLJD)

Démofascisme

Suite du Libertaire de mai 2025

Ainsi, dans la mesure où la volonté générale a toujours raison, personne n'a le droit de résister à cette volonté, ce qui légitime le caractère contraignant des décisions prises par la majorité. La décision de la majorité lie toujours tous les autres. La volonté générale est, en bref, une force universelle et coercitive qui meut et dispose chacune des parties d'une manière qui convient à la communauté dans son ensemble. Ce principe repose sur l'idée que la communauté en tant que telle constitue une réalité transcendante, au-delà des individus qui la composent, et qu'elle est en même temps une valeur absolue qui incarne le bien commun qui, conformément à la philosophie communautaire sur laquelle se fonde ce principe, dépasse le bien de chacun des individus qui composent la communauté politique. Comme le souligne Rousseau lui-même, « chacun de nous met en commun sa personne et

toute sa puissance sous la direction suprême de la volonté générale ; et nous recevons dans le corps chaque membre comme une partie indivisible du tout.

Le communautarisme démocratique repose sur la reconnaissance du droit absolu de la communauté à utiliser la violence contre l'individu pour le contraindre à se conformer à la volonté générale, qui est à son tour façonnée par la volonté de la majorité. De cette façon, l'individu est contraint d'être libre selon le critère démocratique de compréhension de la liberté, qui consiste à exercer la volonté générale et à se conformer à ses décisions. Dans tous les cas, la démocratie directe implique l'établissement d'une coexistence sociale forcée fondée sur l'usage de la violence avec l'instauration d'un système de coercition sur l'individu. Rousseau s'exprimait ainsi : « De même que la nature donne à chaque homme un pouvoir absolu sur ses membres, de même le pacte social

donne au corps politique un pouvoir absolu sur tous ses membres, et ce même pouvoir, dirigé par la volonté générale, porte le nom de souveraineté. » Il va sans dire que la souveraineté, depuis le XIXe siècle, consiste en un pouvoir originaire, ne dépendant ni intérieurement ni extérieurement d'aucun autre pouvoir, ce qui lui donne un droit incontesté d'utiliser la violence si nécessaire. C'est pourquoi « quiconque refuse d'obéir à la volonté générale sera lié par tout le corps ».

La démocratie présente ainsi des similitudes évidentes avec les systèmes totalitaires qui ont fait de la violence un mode d'organisation dans un contexte où l'individu n'a aucun droit vis-à-vis de la communauté. En fait, une caractéristique distinctive des totalitarismes est le niveau élevé de coercition utilisé pour gouverner la société. Dans le cas du fascisme, cela est particulièrement évident dans la mesure où la violence était un instrument pour organiser le mouvement fasciste, mais aussi ses opposants et la société dans son ensemble, pour forcer leur soumission ou, le cas échéant, pour procéder à leur élimination physique. On peut en dire autant des bolcheviks, qui ont également utilisé la violence à grande échelle à travers la soi-disant dictature du prolétariat. Le développement ultérieur de l'État soviétique, ainsi que des régimes apparentés qui se sont formés après la Seconde Guerre mondiale avec les soi-disant démocraties populaires, ont établi un alibi idéologique démocratique qui justifiait la tyrannie d'une majorité formée autour des soviets sous le contrôle du parti communiste. Dans ce cas aussi, l'homogénéité sociale a été recherchée en éliminant d'abord les ennemis de classe, puis, pendant le stalinisme, les ennemis du peuple.

La reconnaissance du droit de la communauté à user de la violence contre l'individu se fonde sur la théorie contractualiste de Rousseau. Ainsi, selon cet auteur, l'individu dans l'état de nature n'est pas libre de suivre ses instincts, de sorte qu'il ne devient libre que lorsqu'il entre dans l'état civil et obéit à la loi qu'il s'est donnée. Cela nécessite un transfert complet des droits naturels au corps politique. La démocratie directe ne prévoit donc pas que l'individu se réserve un quelconque droit vis-à-vis de la communauté, puisque l'aliénation des droits naturels est totale, ce qui contraste avec d'autres auteurs contractualistes qui, au contraire, n'ont jamais envisagé une aliénation totale, mais plutôt une partie de ceux-ci restée entre les mains de l'individu. Chez Hobbes, il s'agit de la vie et de la liberté, cette dernière seulement lorsque la communauté politique ne peut plus garantir la vie. Alors que chez Locke l'individu renonce seulement au droit d'administrer la justice. Pour cette raison, la démocratie directe constitue une forme de gouvernement total, avec le droit d'intervenir dans tous les aspects de la vie de l'individu, puisque l'individu ne compte pour rien lorsqu'il est dépouillé des droits qui limitent le pouvoir de la communauté, ce qui légitime l'usage de la violence

contre l'individu. C'est donc là une autre des nombreuses caractéristiques que la démocratie directe partage avec les systèmes totalitaires.

La démocratie directe implique que l'assemblée populaire concentre les trois pouvoirs qui composent le pouvoir politique : législatif, exécutif et judiciaire. C'est le pouvoir exécutif qui donne à ce système un caractère coercitif, d'où l'on doit parler d'une coexistence sociale forcée entre ses membres. La majorité gouverne le reste grâce à ce pouvoir exécutif avec lequel elle contraint les minorités à faire respecter la volonté générale. Le pouvoir exécutif implique l'existence de mécanismes coercitifs qui, bien qu'ils soient assumés par la communauté elle-même et n'ont généralement pas de caractère professionnel, servent à établir un système de surveillance, de contrôle et de répression sur tous les membres de la communauté. En pratique, cela signifie l'existence d'agents de sécurité qui fonctionnent comme la police, la présence de comités de contrôle, de prisons, etc. Cette concentration du pouvoir est similaire à celle que l'on retrouve dans les systèmes totalitaires, où les trois pouvoirs sont fusionnés en un seul parti-État. Ce parti-État intervient dans le fonctionnement interne de ces trois pouvoirs en établissant des lignes directrices politiques car il n'y a pas de séparation des pouvoirs.

Sur le plan politique comme sur le plan juridique, l'assemblée revêt un caractère souverain. Il convient de rappeler que ce concept trouve ses origines dans la théologie et qu'il a été adopté par les monarques européens médiévaux pour affirmer leur droit exclusif à gouverner leurs royaumes sans interférence externe et interne. C'est ainsi qu'elle fut introduite ultérieurement dans la pensée politique moderne au XVIIe siècle dans le cadre de la doctrine politique du droit divin des rois. Le développement de ce concept s'est produit parallèlement à la formation de l'État moderne, lorsqu'il a assumé cet attribut. Cependant, la souveraineté est devenue un concept largement utilisé dans différentes théories politiques. Pour rappeler ce qui a déjà été mentionné plus haut, la souveraineté consiste en une qualité qui confère à son détenteur un pouvoir originaire, ne dépendant ni extérieurement ni intérieurement d'une autre autorité, lui conférant un droit incontesté d'user de la violence sur l'espace territorial qu'il revendique comme sien. Cette conception, appliquée en démocratie directe, signifie que l'assemblée populaire est dotée d'un tel pouvoir suprême dans la société, et que la souveraineté comme telle constitue un attribut de ce corps dans la mesure où la communauté est quelque chose de supérieur à la somme des individus qui la composent, qui trouve sa concrétisation dans la volonté générale. Les individus en tant que tels ne sont pas souverains, mais sont plutôt réunis en assemblée et y exercent leur vote.

D'un point de vue libertaire, la démocratie directe est

une forme de tyrannie car elle usurpe l'autonomie de la personne et impose la volonté et les intérêts de tiers. L'existence d'un pouvoir coercitif qui gouverne la société en régulant, en supervisant et en contrôlant les relations de ses membres est contraire à la proposition anarchiste basée sur le libre accord et le principe de non-agression. Dans l'anarchie, personne n'a le droit de contraindre les autres, et chaque individu a sa propre autonomie pour décider de la manière dont il se comporte avec les autres, sans interférence extérieure. La société ne se réduit donc pas à une sorte de réalité qui transcende ses membres, mais, au contraire, elle est constituée d'individus différents qui décident librement, c'est-à-dire sans coercition, de coexister dans un même lieu sur la base d'une sorte d'affinité qui les unit et sur la base de normes communes préalablement convenues.

L'existence d'un pouvoir coercitif entre les mains de l'assemblée populaire ne constitue pas une différence substantielle par rapport à l'ordre social étatique. Essentiellement, la démocratie directe implique que l'assemblée assume les pouvoirs qui étaient auparavant entre les mains de l'État, c'est-à-dire des individus qui détiennent les moyens de domination (bureaucratie, tribunaux, armées, police, services secrets, prisons, etc.) avec lesquels ils gouvernent la société. Dans une démocratie directe, tous ces instruments de contrôle social existent, mais ils ne sont plus nécessairement contrôlés par un personnel professionnel ou une classe dirigeante distincte de la société, mais par des personnes élues par la majorité. Le monopole de la violence légitime de l'État passe ainsi aux mains de l'assemblée populaire, qui s'institue ainsi comme l'organe souverain de la société. Ce monopole est lié à la présomption des deux autres monopoles de l'État : légiférer et administrer la justice. De même, et de la même manière que l'État perçoit des impôts pour financer ses moyens de domination, l'assemblée populaire établit également des impôts pour financer les coûts dérivés de toutes les activités de surveillance, de contrôle et de supervision. Et non seulement cela, elle assume également le pouvoir d'intervenir dans les relations sociales qui se développent dans la sphère économique à travers toutes sortes de procédures, telles que les réquisitions, les expropriations, la fixation de prix politiques, l'octroi de licences, la réglementation du travail, etc.

Si la violence constitue le mode d'organisation de la démocratie directe, ce qui la rapproche du totalitarisme, non moins importante est l'absence de limites dans le champ d'action de l'assemblée. Cela représente une grande concentration de pouvoir car l'individu n'a aucun droit par rapport à la communauté. En conséquence de cette situation, l'assemblée peut légiférer sur n'importe quelle sphère de l'existence de l'individu. L'assemblée forme ainsi une institution despotique qui ne diffère pas des systèmes totalitaires dans lesquels l'État ne trouve aucune limite ni restriction lorsqu'il assume des pou-

voirs qui englobent absolument tout. Une assemblée sans contrôle exerce donc un pouvoir sans contrôle.

Dans le contexte de la démocratie directe, l'assemblée populaire devient ainsi un pouvoir omnipotent, un Léviathan, caractérisé par son intrusion dans tous les aspects de la vie humaine dans lesquels elle intervient. Certes, l'absence de professionnalisation des mécanismes de contrôle envisagés par un régime présentant ces caractéristiques constitue une limitation partielle, au niveau fonctionnel, par rapport à sa capacité à imposer ses décisions. Cependant, le système démocratique n'empêche pas une majorité de décider de professionnaliser ces instruments de contrôle dans la recherche d'une plus grande efficacité, ce qui conduirait bientôt à la formation de structures organisationnelles similaires à celles d'un État. Peu importe qu'un système de démocratie directe ait évolué vers une forme de proto-État, la centralité et l'omniprésence virtuelle de l'assemblée en tant qu'organe politique gouvernant la vie de l'ensemble de la population la rapproche du totalitarisme. En ce sens, la démocratie directe conduit à un scénario dans lequel la maxime du fascisme, « tout dans l'État, rien hors de l'État, rien contre l'État », se traduit par « tout dans l'assemblée, rien hors de l'assemblée, rien contre l'assemblée ».

L'intrusion de l'assemblée dans la vie des citoyens ne résulte pas seulement de la concentration effective du pouvoir par rapport à l'étendue de son champ d'action et de l'absence de droits individuels qui y mettent un terme. Cette intrusion est aussi liée au fait que la démocratie directe fait de la politique le seul plan d'existence, ce qui signifie que les autres sphères manquent d'autonomie et deviennent subordonnées à la politique. La réalisation de la vérité politique qui inspire la démocratie directe, conformément à ce que Talmon décrit du messianisme séculier, conduit irrémédiablement à l'intervention de l'organe politique, en l'occurrence l'assemblée populaire, dans toutes les sphères de la vie humaine qui sont ainsi subordonnées à la réalisation de ladite vérité politique qui opère comme force motrice de la communauté.

La légitimité d'une décision d'une assemblée dépend de sa prise à la majorité et non des effets qu'elle produit. Il peut donc être parfaitement légitime pour la majorité de forcer un individu à s'habiller d'une certaine façon, à avoir une certaine coupe de cheveux, à recevoir un certain traitement médical et, bref, à faire tout ce qu'il décide. L'individu et les minorités sont sans défense face aux décisions de la majorité, qui leur sont finalement imposées par la force. Tout cela contraste avec l'anarchie, où le champ d'action de l'assemblée se limite à la vie collective, à celle qui affecte tout le monde, et n'intervient pas dans les relations qui affectent seulement les personnes ou les groupes qui y participent. De même, la mise en œuvre des décisions prises dans l'anarchie dépend des personnes qui prennent de tels engagements, car il n'existe

aucun organe coercitif pour les forcer à s'y conformer.

La démocratie repose sur l'asymétrie établie par le système majoritaire, qui reproduit en définitive les relations de pouvoir entre gouvernants et gouvernés. En fait, la démocratie préserve cette séparation entre gouvernants et gouvernés, ce qui fait que ce système ne diffère en rien des relations politiques qui existent dans les sociétés dotées d'un État ou dans les systèmes totalitaires. Pour cette raison, la démocratie directe n'est pas l'auto-gouvernance, mais un système de gouvernement différent, structuré autour des majorités formées dans l'assemblée. Au contraire, dans l'anarchie, la liberté est répartie de manière égale entre les membres de la communauté car il n'existe pas d'institution centrale qui fonctionne comme un gouvernement chargé de contraindre et de superviser les autres et, par conséquent, de restreindre leur liberté. Il faut donc parler non seulement de liberté individuelle, mais aussi de liberté collective, car il ne peut y avoir de société libre que lorsque tous les individus qui la composent sont également libres dans la même mesure.

En conséquence de l'asymétrie inhérente aux relations sociales dans le cadre d'une démocratie directe, la dynamique de ce système politique consiste en un déni progressif et implacable de l'hétérogénéité et de la pluralité inhérente à toutes les sociétés. Puisque l'individu n'existe nulle part, mais est soumis au groupe, auquel il doit se soumettre complètement et dans lequel il doit se dissoudre complètement, les majorités qui composent la volonté générale sont chargées d'éliminer les différences et d'établir l'homogénéité sociale. Car la démocratie directe consiste en une forme d'organisation politique destinée à l'exercice systématique de la force par une partie de la population contre l'autre, par la majorité contre la minorité. Cette dynamique démocratique n'est pas très éloignée des approches qui ont défini le totalitarisme bolchevique, et qui sont à l'origine de la répression exercée pour mettre fin aux différences sociales, laquelle a finalement servi d'alibi à l'impérialisme russe en impliquant la russification des minorités ethniques. On peut en dire autant du nazisme, qui a purgé les minorités ethniques et religieuses, ainsi que l'opposition politique, afin d'établir une population racialement et idéologiquement homogène.

Dans la mesure où l'anarchie exclut la coercition comme méthode d'organisation de la société, les conditions sociales permettent à l'individu de développer sa propre individualité et, si nécessaire, d'être en désaccord avec son groupe sans craindre d'être réprimé pour cela, comme cela se produit dans la démocratie directe et les tyrannies totalitaires. L'anarchie envisage la coexistence d'une diversité d'individualités dans un même lieu avec la possibilité de réaliser leur potentiel sans aucune limitation autre que la liberté des autres. C'est pour cela que, en raison de la pluralité des individus qui composent une communauté, l'anarchisme prône la libre entente et la

libre association, c'est-à-dire l'articulation des relations entre les personnes et les groupes par le biais d'accords et de contrats. Les contrats ont du sens lorsqu'ils sont le résultat de négociations entre parties ayant des intérêts divergents. C'est le contraire de la démocratie, où l'homogénéité sociale est présumée, rendant tout pacte inutile car il présuppose l'existence d'un intérêt commun fondé sur une même identité politique collective.

En définitive, la démocratie nie toute hétérogénéité car le désaccord avec la volonté générale est une erreur, il est contraire à la liberté. Ce n'est pas un hasard si Rousseau affirme que les minorités défaites lors d'un vote ont, au fond, une volonté identique à celle de la majorité, tandis que les criminels, ceux qui ne se soumettent pas pleinement à la volonté générale, empêchent les citoyens d'être libres, de sorte qu'ils sont considérés comme une menace pour la liberté, et méritent comme tels d'être écartés de la société en étant envoyés en prison ou aux galères, puisque seule cela garantit la liberté du citoyen. C'est le contexte de la démocratie directe, l'écrasement de l'individu lorsque sa soumission au groupe n'est pas obtenue, car tout désaccord ou opposition est un mal terrible, tout comme dans les systèmes totalitaires, car ils ne sont pas considérés comme légitimes, pas plus que les intérêts particuliers.

La violence, le pouvoir illimité, la primauté de la majorité sur l'individu et la recherche de l'homogénéité sociale sont des présupposés et des conséquences, à la fois théoriques et pratiques, inhérents à la démocratie directe qui posent les bases de l'instauration d'un système totalitaire. C'est pour cela que la démocratie directe produit des résultats typiques des dystopies sociales, en mettant en œuvre un système de contrôle et de surveillance, d'ingérence permanente dans tous les domaines de la vie de l'individu, dans lequel la majorité l'oblige à se conformer à ses décisions qui sont, selon le récit démocratique, l'expression de la volonté générale et, par conséquent, du bien commun. En conséquence, toute résistance, dissidence, désaccord ou opposition est diabolisée, persécutée et considérée comme une atteinte à la liberté. La répression est alors une procédure légitime visant à préserver la liberté tout en favorisant l'homogénéisation de la communauté en éliminant toute remise en question et toute critique.

La relation de continuité entre démocratie directe et totalitarisme est tout à fait évidente à bien des égards, compte tenu de ce qui a été expliqué, qui reflète la possibilité d'un totalitarisme sans État. Cependant, jusqu'à présent, il n'existe aucun mot pour définir cette réalité. Bien que le totalitarisme se présente sous de nombreuses formes, puisqu'il existe aussi bien à gauche qu'à droite, le terme démofascisme a été choisi ici pour plusieurs raisons.

La première raison est que les totalitarismes de gauche

ont eu tendance à utiliser le concept de démocratie pour se définir (démocratie populaire, démocratie socialiste, etc.). En ce sens, la racine « démo » du concept englobe déjà cette tradition politique, bien que de manière implicite, ce qui suggère en même temps aussi la continuité entre démocratie et totalitarisme.

La deuxième raison est que Talmon considère la démocratie totalitaire comme un type spécifique de système politique, différencié de la démocratie libérale. Son étude généalogique établit les origines et la tradition des idées politiques auxquelles il obéit. Cependant, ses recherches s'inscrivent dans un domaine abstrait qui ne descend pas au niveau de l'histoire politique. A cela s'ajoute le fait que Talmon ignore le fait que certains totalitarismes, comme le nazisme et le fascisme, sont nés au sein de démocraties libérales. En fait, l'approche de Talmon suggère que la démocratie totalitaire est un phénomène lié aux totalitarismes de gauche, ce qui exclut les totalitarismes de droite. Il s'agit là d'une limitation importante à l'utilisation du concept de Talmon, car il ignore les aspects communs aux deux totalitarismes et la relation qu'ils entretiennent avec la démocratie directe.

Une troisième raison est que le fascisme est généralement considéré comme l'expression ultime du totalitarisme comme cause immédiate d'une guerre mondiale. En plus de cela, le démofascisme inclut certains éléments idéologiques spécifiques du fascisme, comme nous le verrons plus loin. Le fascisme est certainement un type spécifique de totalitarisme, mais sur le plan symbolique, il est considéré comme la quintessence du totalitarisme.

Et la dernière et la plus importante raison est que ce terme reflète cette continuité entre démocratie et totalitarisme. Contrairement au sens qu'il a dans l'œuvre de García Olivo, compris comme une forme de gouvernance qui combine des éléments du fascisme et de la démocratie libérale, le démofascisme est ici le scénario totalitaire dans lequel toute démocratie directe prend fin, ce qui confirme la relation de continuité qui existe entre démocratie et totalitarisme.

Le démofascisme dans l'État espagnol

L'argumentation développée jusqu'à présent a été élaborée sur un plan théorique, cependant, il est nécessaire de la confronter aux faits concrets. C'est pour cette raison qu'il est intéressant d'analyser un cas concret de démofascisme au sein de l'État espagnol. Ceci est illustré par l'espace de la Révolution Intégrale (RI), une secte politique conspiratrice qui poursuit la mise en œuvre de la démocratie directe comme système de gouvernement.

Il est important de préciser qu'initialement le RI était un espace ouvert où se réunissaient différentes personnes issues de différents secteurs du spectre de la dissidence

politique, servant ainsi de point de rencontre pour le débat et la réflexion. Cependant, depuis environ trois ans, l'IR est devenu un groupe fermé qui a supprimé toute divergence interne et tout pluralisme, ce qui s'est accompagné d'une évolution idéologique qui a considérablement accentué son autoritarisme tant en interne qu'en externe.

La meilleure façon de comprendre le caractère démocratique fasciste de l'IR est de lire les textes publiés sur le site Web de ce groupe. Un exemple très clair de ce qui précède est l'article intitulé « Pourquoi l'anarchisme aujourd'hui est-il un déchet, un tas d'ordures, une châtaigne, une ordure ? », comme cela confirme la plupart de ce qui a été expliqué dans la section précédente. Ce qui saute aux yeux en premier lieu, c'est d'une part la grossièreté des membres actuels de l'IR, avec leur arrogance particulière, grossière et provocatrice, typique des chemises noires, et d'autre part le déficit culturel scandaleux dont ils font preuve. Au-delà de la vulgarité que le style des auteurs dégage tout au long du texte jusqu'à frôler l'eschatologique, outre les infinies incohérences conceptuelles et argumentatives, ce qui est intéressant est la manière dont la démocratie directe est opposée à l'anarchisme à partir d'une position clairement antagoniste et belliqueuse, ce qui permet de dessiner les contours du modèle de société que prône cette proposition politique.

La critique de l'anarchisme s'appuie sur un fantôme créé par les auteurs eux-mêmes ; il ne s'agit même pas d'une caricature, qui montre simplement leur étonnante ignorance de cette idéologie et de la situation actuelle dans laquelle se trouve le mouvement libertaire. Telle est la folie de ces gens mal informés et désinformateurs qu'ils vont jusqu'à prétendre que l'anarchisme est un défenseur de l'État-providence. Cependant, le cœur de leur critique doctrinale, fondée sur une supériorité intellectuelle qu'ils revendiquent mais ne prouvent à aucun moment et avec laquelle ils entendent donner des leçons idéologiques, réside dans l'affirmation que le pouvoir est quelque chose de naturel parce qu'il ne peut être supprimé.

À ce stade, entrent en jeu les cadres conceptuels qui sont utilisés dans chaque cas pour définir le pouvoir, ainsi que les jugements de valeur correspondants. Dans le cadre de la pensée libertaire, le pouvoir est généralement compris comme la force, la coercition, la violence. Le pouvoir consiste donc à utiliser la force ou la menace crédible de son utilisation pour amener les autres à faire des choses qu'ils ne feraient pas autrement. L'évaluation morale que l'anarchisme fait de ce phénomène est négative, puisque sa proposition est une société basée sur la coexistence non forcée, libre de toute coercition. Cependant, les démofascistes IR comprennent que le pouvoir, et tout ce qu'il implique, n'est pas nécessairement une mauvaise chose. La bonté ou la malveillance du pouvoir dépend de celui qui l'exerce, puisque cela détermine son utilisation bienveillante ou malveillante pour la société.

Sans aucun doute, la proposition politique de l'IR n'a rien de libérateur ou de transformateur d'un point de vue libertaire. Du point de vue des RI, le pouvoir dans la société d'aujourd'hui est exercé par l'État, un acteur illégitime, de sorte que le pouvoir est utilisé de manière malveillante par une minorité au détriment de la majorité. D'un point de vue libertaire, il y a accord sur ce point, cependant, le projet de l'IR consiste à remplacer le détenteur actuel du pouvoir, l'État, par l'assemblée populaire souveraine qui est considérée comme l'acteur légitime pour l'exercer. Cette légitimité repose sur un critère moral quantitatif qui est la volonté des majorités qui se forment dans l'assemblée. La prémisse sur laquelle repose cette idée est cohérente avec la pensée politique de Rousseau, puisque la volonté générale n'est jamais mauvaise, donc elle est bonne puisqu'elle exprime le bien commun. En bref, il s'agit d'un système despotique dans lequel la majorité décide de ce qui est bien et de ce qui est mal en opérant selon un impératif catégorique. Selon l'IR, son système de gouvernement ne peut pas être injuste simplement parce qu'il est exercé par la majorité. Les majorités, semble-t-il, ne sont pas capables de commettre des injustices.

De même, l'affirmation selon laquelle le pouvoir est quelque chose de naturel implique l'idée que les êtres humains sont intrinsèquement semblables aux bêtes, comme le décrit Hobbes (« homo homini lupus est »), de sorte que la seule façon d'éviter et de limiter les dommages possibles qu'ils peuvent causer est de recourir au pouvoir régulateur. Plus précisément, ils affirment ce qui suit : « Un concept utile pour comprendre l'anarchisme aujourd'hui est celui d'« anarchie ». Il s'agit d'une idée fautive (lorsqu'il s'agit de rechercher la liberté) qui signifie « sans pouvoir » et « sans autorité ». C'est une énorme erreur, car le pouvoir ne peut pas disparaître, ni la coercition, ni la surveillance, ni la force armée, ni les prisons... »

Il n'est pas difficile de déduire de ce qui précède que leur système de démocratie directe sans État implique un modèle de société qui, au moins dans son essence, ne diffère pas de manière importante des sociétés étatiques lorsqu'on considère la survie du même système de coercition, de surveillance, de répression, de violence, etc. Un modèle qui se fonde sur une anthropologie négative, absolument hostile à la personne et à la condition humaine elle-même. En définitive, leur modèle de société est la prison, avec cette particularité que dans leur système de gouvernement ce sont les prisonniers qui la gèrent et qui exercent une surveillance, un contrôle et une répression les uns sur les autres tout en agissant en même temps comme geôliers. C'est là tout l'enjeu de son idée d'une société libre.

L'assemblée joue le rôle d'organe central de régulation des relations sociales, chargé d'imposer la coexistence sociale forcée au moyen de multiples coercitions. Les majorités qui se forment dans l'assemblée sont celles qui

imposent leur volonté par la violence avec toutes sortes de restrictions sous forme de punitions et d'interdictions. Cette approche implique la reconnaissance implicite du droit exclusif de l'assemblée à utiliser la violence contre les membres de la communauté, et ainsi à assumer le monopole de la violence légitime qui est actuellement entre les mains de l'État. A cela s'ajoute l'introduction du concept de territorialité, attribué à l'assemblée elle-même, ce qui implique l'existence de frontières politiques extérieures et un droit absolu sur ledit espace géographique. Ils semblent certainement ignorer complètement que les frontières politiques et la territorialité sont un attribut exclusif de l'État moderne, ce qui signifie en pratique l'établissement d'une forme de proto-État. [25] Cet argument, plein d'incohérences, est combiné avec la critique léniniste de l'anarchisme en l'accusant d'infantilisme, ce qui reflète le contexte totalitaire et extrêmement réactionnaire du projet IR et de ses promoteurs, puisqu'il s'agit d'un argument formulé à partir d'une position politico-idéologique paternaliste et, par conséquent, profondément despotique. Cela s'exprime comme suit : « Si nous surmontons l'infantilisme d'être contre tout pouvoir, contre toute autorité, nous arrivons à la conclusion qu'il est nécessaire qu'il y ait un pouvoir, celui d'une assemblée d'égaux organisée par des porte-paroles consentants et outillés [sic] par le mandat impératif de la majorité. Et nous disons porte-paroles, PAS représentants. Un pouvoir d'assemblée qui doit avoir juridiction sur un territoire. Et que signifie cette juridiction, ce pouvoir ? Eh bien, entre autres, le contrôle, la surveillance, le pouvoir de coercition et de punition, l'emprisonnement, l'expulsion, les interdictions... » [Les majuscules sont tirées du texte original].

La violence fonctionne alors comme une méthode d'organisation et est transmise par l'assemblée où la majorité décide de la vie des gens. L'idée même de liberté que défendent les démofascistes de l'IR n'est autre que la liberté comme pouvoir, la capacité de contraindre et d'utiliser la force pour faire respecter les décisions de l'assemblée. Les punitions, la surveillance, les interdictions, etc., sont des choses qui, comme expliqué plus haut, existent déjà dans les sociétés étatiques d'aujourd'hui. La proposition démocratique fasciste de l'IR est que les tâches de répression, de surveillance, de coercition, de contrôle, etc., soient laissées entre les mains de la majorité qui gouverne la société, et plus particulièrement de ses hauts gradés. C'est ce dernier qui confirme, une fois de plus, le caractère totalitaire et oppressif du projet démocratique fasciste de l'IR, qui requiert une attention particulière.



A suivre dans le libertaire de Juillet



COR juin 2025, retraites et capitalisation



Et voilà le vieux serpent de mer qui refait surface : la capitalisation. Le patronat et les politiciens veulent la peau de la retraite par répartition et quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage.

Le rapport du COR de juin 2025 a formulé des hypothèses en fonction de certains paramètres, et parmi les simulations, il y a celle d'un recul de l'âge jusqu'à 66 ans et demi à horizon 2070. On prépare les esprits à un allongement de l'âge de départ à la retraite à rebours de la demande des syndicats de revenir sur les 64 ans.

Selon le Conseil d'orientation des retraites le régime des retraites est déficitaire de 6,6 milliards d'euros pour l'année 2025, suivi d'une « stabilisation » jusqu'en 2030. Mais vraiment que représentent 6 milliards sur 400 milliards, c'est à dire 1,5% des dépenses de retraite ? On constate que la réforme Macron de 2023 n'a pas réglé le problème tout comme les précédentes réformes dont celle de Hollande. Quand on lit entre les lignes, on s'aperçoit que le problème des retraites, ce ne sont pas les dépenses, qui sont stables à 14% du PIB, mais la baisse des recettes, notamment celles dues au désengagement de l'État sur les finances publiques. Sans compter les exonérations patronales.

Dans la foulée du rapport du COR, le conclave sur les retraites entre dans sa dernière ligne droite. Les syndicats qui espéraient en début d'année aboutir à des pistes pour revenir à un âge légal de départ à la retraite à 62 ans en sont pour leurs frais car c'est à une offensive sur la capitalisation qu'ils assistent, impuissants.

Alors que le système de retraite français repose sur la répartition – les actifs et les entreprises cotisent pour payer les pensions des retraités –, le système par capitalisation consiste à placer les cotisations des actifs sur les marchés dans le but de faire fructifier ce capital qui sera ensuite reversé sous la forme de pensions de retraite. On voit toute la différence et surtout l'instabilité d'un tel procédé.

Édouard Philippe, actuellement maire du Havre et en pole position pour la prochaine présidentielle a évoqué la mise en place d'un « système de capitalisation qui n'a pas vocation à remplacer complètement la répartition, mais qui doit venir compléter le système de répartition », précisant que cette introduction pourrait se faire à hauteur de « 10, 15, 20 % ».

Cet ancien premier ministre de Macron proposait déjà quand il était en poste de porter l'âge de départ à la retraite à 67 ans. Belle perspective pour les travailleurs notamment ceux et celles qui exercent les métiers pénibles. Là, il va plus loin et désire surtout bénéficier du soutien

du grand patronat et des financiers qui verraient d'un bon œil des possibilités de placements et de spéculations.

Mais Édouard Philippe n'est pas le seul à faire cette proposition puisque un de ses concurrents directs, l'actuel ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, a fait de la retraite par capitalisation l'un des axes de sa campagne pour la présidence du parti Les Républicains. Présidence qu'il a gagnée haut la main face à Wauquiez. De la même manière, Gabriel Attal, lui aussi ancien premier ministre, de courte durée, a aussi lancé cette idée en début d'année. Idem pour l'actuel ministre de la Justice Gérald Darmanin, ancien ministre de l'Intérieur, qui a organisé le 11 juin à Paris, une réunion publique intitulée : « Retraites, et si la solution c'était la capitalisation ? » ; ça se bouscule au portillon pour vanter les mérites de la capitalisation. Tout ce beau monde y va de son couplet.

Mais « Les retraites par capitalisation, c'est un système dans lequel les cotisations des assurés servent à acheter des titres – des dettes d'États et des actions – qui vont constituer au fil du temps un capital pour leur retraite future. Et c'est le rendement de ce capital qui finance ensuite leurs pensions de retraite. L'inconvénient, c'est qu'il n'y pas de garantie. Les systèmes par capitalisation ont quasiment tous fait faillite dans la première moitié du XXe siècle en raison des guerres et de la crise financière », explique l'économiste Michaël Zemmour, enseignant-chercheur à l'Université Paris 1, coauteur du livre « Le Système français de protection sociale » (La Découverte, 2021).

Certains économistes ne sont donc pas fans de la capitalisation et pour cause, la Bourse est fluctuante et très instable notamment avec un autocrate comme Trump au pouvoir qui joue avec les droits de douane comme on joue au yoyo.

Le système français actuel de répartition a été mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour que les cotisations des salariés servent à payer les pensions des retraités, selon le principe de solidarité intergénérationnelle.

Mais on voit bien que les politiciens de droite et du centre (Renaissance...) n'aiment pas beaucoup la solidarité, l'entraide... et lui préfère la compétition et les jeux de roulette avec l'argent des travailleurs.

En Europe, les pays qui ont voulu limiter les dépenses liées au système de répartition ont mis en place un système complémentaire par capitalisation, mais non obligatoire. Du coup, les ménages qui n'y ont pas eu suffisamment recours notamment les salariés ayant les plus

faibles salaires touchent une faible pension, ce qui ne leur permet pas de vivre dignement.

Est-ce cela que les capitalistes, qui n'ont aucune éthique, veulent pour les travailleurs ? Sans aucun doute.

Le système par répartition tend à réduire les inégalités ; au contraire la capitalisation les accroît.

La France est d'ailleurs l'un des pays où le taux de pauvreté des retraités (12 %) est le plus bas en Europe, au contraire de l'Allemagne (18 %), alors que la moyenne européenne se situe à 16 %, selon les chiffres d'Eurostat. Mais pour nous, 12%, c'est beaucoup trop surtout quand on voit le patrimoine des plus aisés qui n'est que très peu taxé.

Les apprentis sorciers, dogmatiques du libéralisme, n'expliquent pas non plus comment financer l'introduction de la capitalisation, même en système hybride. Comment continuer à financer les pensions des retraités actuels durant la période d'introduction du système par capitalisation. Quel sera les coûts engendrés par une telle mesure ? Avec la droite, on est dans l'idéologie, le social ne leur importe que très peu sauf quand ils sentent le vent du boulet de la révolte populaire.

Mais tout comme l'augmentation de l'âge du départ à la retraite, la capitalisation fera son retour lors de la cam-

pagne présidentielle de 2027. En 2027, les travailleurs auront le choix entre la peste et le choléra. A moins que le troisième tour social ne précède cette présidentielle.

Ty Wi (GLJD)



Fabbri dans les pas de Malatesta



« L'anarchie, au sens le plus large du terme, est toujours réalisable, à des degrés divers, et elle le devient d'autant plus que l'on se contente moins de la réalité que l'on a déjà acquise », disait Luigi Fabbri, essayant d'encourager son entourage dans un moment terrible, après la première grande guerre du XXe siècle. Fabbri (1877-1935), comme beaucoup d'anarchistes, a eu de multiples facettes tout au long de sa vie pour contribuer à l'idéal, principalement celle d'écrivain et d'éducateur, en plus d'être un militant infatigable ; Il fut un collaborateur régulier de la presse anarchiste en Europe et, plus tard, en Amérique du Sud : directeur d'Umanità Nova, co-éditeur de L'Agitazione, collaborateur d'Università popolare ... Très jeune, il fit la connaissance des prisons italiennes, où il passa de nombreuses années, comme tant d'autres militants anarchistes. À plusieurs reprises dans sa vie, il a refusé d'assumer le rôle de leader révolutionnaire, restant ainsi fidèle à ses idées libertaires. Depuis 1897, année de sa rencontre avec Malatesta, ils ont partagé une étroite amitié et une vision commune, consacrant l'une de ses dernières œuvres majeures à l'étude de la vie et des idées de celui qu'il appelait son maître. En fait, Fabbri lui-même se considérait apparemment comme un vulgarisateur de la pensée de Malatesta, même si certains le considèrent comme un penseur original qui s'est distan-

cié de son maître à certains égards. Tous deux, en tout cas, ayant connu le fascisme, le nazisme et le déclin de la Révolution russe, étaient unis par une répulsion pour les moyens violents, qu'ils identifiaient à une méthodologie autoritaire. À partir de 1922, avec la montée du fascisme en Italie, la situation des anarchistes était très compliquée ; En 1926, les enseignants furent contraints de prêter serment de fidélité au régime fasciste, et Fabbri, alors instituteur, refusa, le forçant à s'exiler en France. Après avoir été expulsé de France et avoir transité par la Belgique, il s'apprête à partir pour l'Amérique du Sud. En Uruguay, il se consacre principalement au journalisme, mais son travail au sein du journal anarchiste La Protesta en Argentine se distingue, bien qu'il ait également continué à travailler comme enseignant. En septembre 1930, un coup d'État militaire a conduit à une dictature en Argentine, et toute activité ouvrière, en particulier anarchiste, a été interdite. En conséquence, les installations de La Protesta ont été fermées et son matériel détruit. C'était l'Uruguay, un pays où l'on respirait un air raisonnable de liberté jusqu'au coup d'État de Gabriel Terra en 1933, où il passera les dernières années de sa vie.

Ceux qui l'ont connu pensaient que Luigi Fabbri incarnait de façon permanente l'idéal de justice et de liberté dans la

sphère intime de sa vie. Ceux qui vivaient à ses côtés ne pouvaient guère considérer l'anarchie comme un simple bel idéal, puisqu'ils la voyaient en action. Comme le disait sa fille Luce, la passion de Fabbri pour la liberté, lui qui était un fervent partisan de la vie collective et du communisme libertaire comme aspiration sociale, était enracinée dans un profond respect de la personnalité humaine et, en particulier, de la différenciation qui existe dans chaque individu. En tant qu'enseignant, il n'a jamais fait de propagande et croyait que le meilleur travail éducatif était de créer l'atmosphère adéquate pour que les enfants forment leur propre monde intérieur sans jamais accepter d'idées préfabriquées. À l'école, il disait des choses comme : « Ne croyez jamais aveuglément les paroles du professeur, les affirmations d'un seul livre. Écoutez, comparez les différentes opinions et tirez vos propres conclusions. » L'anarchisme de Fabbri était, comme on ne pouvait s'y attendre, profondément humaniste, défendant à la fois la liberté politique et la justice économique, l'héritage culturel produit par l'histoire et l'effort individuel face au danger de l'oppression étatique. Cet anarchiste considérait l'histoire comme un développement permanent, une poussée de l'esprit humain vers la libération. Malgré des périodes aussi tumultueuses que les grandes guerres et le fascisme, Fabbri garda une foi inébranlable dans son travail d'éducation et s'efforça de rester cohérent jusqu'au bout.

L'une de ses œuvres les plus influentes est « La révolution n'est pas une dictature », dans laquelle il exprime la vision révolutionnaire anarchiste et dénonce toutes les formes d'État, même si elles adoptent la supposée intention transformatrice, plaçant le centre de la controverse autour de la dictature du prolétariat marxiste, ainsi que toute tentation autoritaire. La véritable libération ne peut être atteinte que par des individus et des organisations libérés des devoirs et des intérêts de toute forme d'oppression. De même, Fabbri défend la cohérence anarchiste classique entre les moyens et les fins : « Le sort de la révolution dépendra en grande partie du système adopté pour la défense de la révolution. » L'autogestion par le peuple est essentielle pour éviter une administration par une élite, qui serait nécessairement contre-révolutionnaire. La révolution n'est pas une dictature est un autre ouvrage clé pour comprendre l'engagement révolutionnaire de l'anarchisme classique. Un autre texte important de Fabbri est « Influences bourgeoises sur l'anarchisme », dont la première édition date de 1918 et qui a connu plusieurs éditions espagnoles. Dans cet ouvrage, la vision pauvre et déformée que la bourgeoisie a habituellement de l'anarchisme est démolie. Lorsque l'on accorde une importance excessive aux actes héroïques d'un individu, même dans la sphère anarchiste, Fabbri constate la grande importance que les idées bourgeoises accordent à certaines personnes au détriment de l'environnement social. La même chose se produit lorsque nous parlons d'actes de violence ou de rébellion. Fabbri, comme on peut le constater, fait spécifiquement référence aux gros titres que la presse

bourgeoise consacrait à toute attaque, rapidement attribuée aux anarchistes. Cette réflexion, faite il y a près d'un siècle, mérite d'être portée à notre époque, où les médias technologiques permettent la diffusion de n'importe quelle nouvelle de manière immédiate et sans vérification. Bien entendu, les grands centres de médias de masse continuent de servir des intérêts très spécifiques. Avec une révolution technologique, plus aliénante que libératrice, il devient de plus en plus difficile pour les gens de rester en contact avec une réalité concrète et fiable.

Luigi a disparu à cause de complications dues à une maladie alors qu'il était encore assez âgé, quelques années avant la révolution libertaire pleine d'espoir en Espagne, qui a finalement été écrasée, et des transformations majeures allaient bientôt se produire dans les décennies suivantes, donnant naissance à un monde très différent. La réalité est que, même aujourd'hui, dans une réalité très différente de celle vécue par l'auteur en question, l'anarchisme est encore largement associé à la marginalisation et aux actes violents, voire à l'immaturité et à l'utopisme. La vérité est que, comme le disait Fabbri, et comme il a essayé de l'incarner dans sa propre vie, il n'y a aucun lien entre l'anarchisme et la violence : « L'anarchie est un ensemble de doctrines sociales qui ont pour fondement commun l'élimination de l'autorité coercitive de l'homme sur l'homme. » Quant au reste des attributs péjoratifs, c'est là que réside l'innombrable travail vital, moral et intellectuel de tant de personnes et de tant de mouvements anarchistes. Avec toutes les erreurs, les échecs et les défaites que l'on peut vouloir mentionner, et sans aucune intention d'idéaliser une quelconque réalité, c'est une tâche du passé qui mérite d'être clarifiée pour que dans le futur nous puissions continuer à apporter un travail constructif important, en cherchant, bien sûr, de nouvelles réponses libertaires.

Luce Fabbri, entre histoire et utopie

Luce Fabbri (1908-2000), fille de Luigi, a eu une enfance heureuse grâce à une harmonie familiale qui ne permettait pas la répression de la plupart des foyers de l'époque. À la maison, Luce a été élevée avec un profond amour de la liberté et une aversion pour toute inégalité, violence et pouvoir. Comme nous l'avons mentionné précédemment dans la brève biographie de son père, Luce a vécu à une époque de persécution contre les révolutionnaires et des événements les plus terribles, tels que la sanglante Première Guerre mondiale et la naissance du fascisme. À Bologne, la ville où vivait la famille Fabbri, le principal foyer du fascisme s'est répandu. Contrairement à de nombreux intellectuels, affirme Luce, les ouvriers et les paysans étaient conscients dès le début de la nature conservatrice et antisocialiste du mouvement. Les « chemises noires » étaient les principaux ennemis des coopératives, des syndicats, de l'autonomie municipale et du socialisme en général. Citant l'œuvre bien connue de son

père, Luce Fabbri a toujours considéré le fascisme comme « une contre-révolution préventive ». C'est la montée du fascisme dans les années 1920 qui a conduit à la séparation des familles et à l'exil à l'étranger : un court séjour en France puis, comme nous l'avons déjà mentionné, en Uruguay. En 1928, après avoir obtenu son doctorat en littérature à l'Université de Bologne, Luce retrouve ses parents à Paris et de là en Amérique, où ils sont accueillis au port de Montevideo par d'autres anarchistes.

En plus d'être une militante anarchiste, Luce est devenue professeur d'histoire au lycée, jusqu'à ce qu'elle rejoigne la faculté de littérature italienne de l'Université de la République. Elle eut une grande production intellectuelle, déjà commencée en Italie avec sa thèse sur Élisée Reclus et quelques articles de philosophie politique. Entre 1936 et 1945, elle publie la revue *Studi sociali*, poursuivant le travail de son père des années précédentes, qui contribue à enrichir son activisme politique, ainsi que d'autres journaux qui diffusent des idées anarchistes et aident à résister au fascisme. En 1943, elle participe également à la publication de *Socialisme et Liberté*, une expérience journalistique novatrice dans laquelle socialistes, anarchistes et républicains collaborent à la dissidence contre le fascisme. Comme le dit Luce elle-même : « Nous voulions montrer que, même si nous pensions différemment, avec une préoccupation fondamentale commune, nous pouvions parvenir à une convergence des efforts. » Luce Fabbri fut une combattante infatigable contre toutes les dictatures : le fascisme italien, qui la força à l'exil en Uruguay, la dictature de Gabriel Terra, le régime franquiste... Bien qu'elle ait vécu à une époque où les anarchistes et autres mouvements progressistes étaient durement réprimés, cela n'a pas aigri son caractère ni ne l'a rendue pessimiste. De manière lucide et positive, elle était une femme capable de diriger son regard vers ces espaces où la liberté et les possibilités alternatives étaient possibles, ce que nous ferions bien de prendre comme exemple aujourd'hui. L'importante production politique et intellectuelle de Luce Fabbri s'oriente vers trois thèmes majeurs : la critique féroce de toutes les formes de totalitarisme, valorisant toujours la liberté et les idées démocratiques, ainsi que la mise en œuvre du projet anarchiste ; Littérature italienne, linguistique et critique littéraire dans un seul bloc, et comme dernier grand thème, les questions pédagogiques. Comme d'autres auteurs l'ont déjà souligné, elle est un auteur essentiel qui a perpétué l'héritage des premiers penseurs anarchistes, ainsi que celui de son père, et a apporté une profonde contribution théorique et idéologique à la pensée libertaire.

L'anarchisme a imprégné la vie de Luce Fabbri : la lutte permanente contre toutes les manifestations de l'autoritarisme, d'où qu'il vienne, ainsi que contre les micropouvoirs qui nous constituent tous, comme l'enseignait Michel Foucault. Luce a vécu de nombreuses expériences qui ont confirmé la vision anarchiste, une organisation

sociale « d'en bas » basée sur la libre association des individus dans des coopératives de production, de consommation, de logement et d'éducation. Comme elle l'a elle-même déclaré dans sa conférence « Une utopie pour le XXI^e siècle » : « Le centre crée un certain ordre, apparemment très solide et en réalité très faible : il suffit de l'attaquer pour que cet ordre se transforme en chaos. Il existe un autre ordre, bien plus vital, créé par la base, par association, et qui persiste dans les autres parties si l'une d'elles est endommagée. Pour les mêmes raisons, l'identification de l'ordre au centre et au pouvoir central n'est qu'apparente. » Luce a rappelé avec lucidité que le capitalisme n'a jamais été une utopie, puisqu'il n'est né d'aucun programme, mais des faits exploités par une classe sociale montante sans grande conscience. Son seul programme est d'accéder au pouvoir par la richesse, et c'est pourquoi il change de forme et de structure, s'adaptant aux différents régimes politiques. Selon ses préférences, il peut proclamer la liberté totale du marché ou se bureaucratiser autour d'un État protecteur. Cette mutation du capitalisme l'a conduit, ces dernières décennies, à la forme de multinationales, devenues de véritables États transnationaux tissant leurs réseaux à l'échelle mondiale.

La solidarité doit devenir un outil des opprimés et constituer une réponse puissante aux crises périodiques du capitalisme. Là où la solidarité l'emporte sur la recherche du profit, des formes spontanées de socialisme émergent ; Luce croyait que la mort du socialisme d'État, dans sa double forme totalitaire et sociale-démocrate, n'avait jamais eu lieu, puisqu'il n'avait jamais existé. L'utopie du XXI^e siècle peut et doit être un socialisme libertaire, fédéraliste et autogéré, qui se manifeste si souvent sous des formes alternatives, se multipliant à la base sociale. Les critiques habituelles de l'anarchisme, qui le considère comme incapable d'apporter des solutions à la société de masse contemporaine, n'ont pas beaucoup de mérite, puisque le fédéralisme est la réponse à cette objection. Si nous comprenons qu'une petite communauté est le lieu où l'individu se développe le plus librement, ces communautés peuvent s'articuler en une grande variété d'unités plus grandes, atteignant même une échelle mondiale. Luce croyait que les nouvelles technologies facilitaient grandement ces relations et cette décentralisation. Malgré les énormes difficultés et les crises périodiques de toutes sortes, c'est pourquoi les mouvements sociaux aux influences libertaires réapparaissent sans cesse. L'anarchisme de Luce Fabbri était étroitement lié à un recours à la technologie pour développer la démocratie directe et parvenir à la conquête populaire de sa propre voix. « Le socialisme libertaire », affirme Luce Fabbri avec une certitude sereine, « qui, contrairement à d'autres projets, ne fonde pas sa victoire sur la conquête du pouvoir, est peut-être la seule utopie qui n'ait pas été vaincue, en théorie, par les événements. En pratique, dans la réalité concrète du quotidien, le projet anarchiste est habitué aux défaites. (...) Le XXI^e siècle ne sera pas facile. Depuis ces der-

nières années du millénaire, ceux d'entre nous qui n'ont pas perdu la foi en la solidarité transmettent ce message du socialisme dans la liberté, fruit d'une expérience très amère et très longue, mais qui porte des fruits de sérénité intérieure et d'espoir, l'espoir nécessaire pour affronter les défis qui approchent. Nous nous efforcerons d'y parvenir, Luce, jusqu'à l'aube du nouveau siècle. »

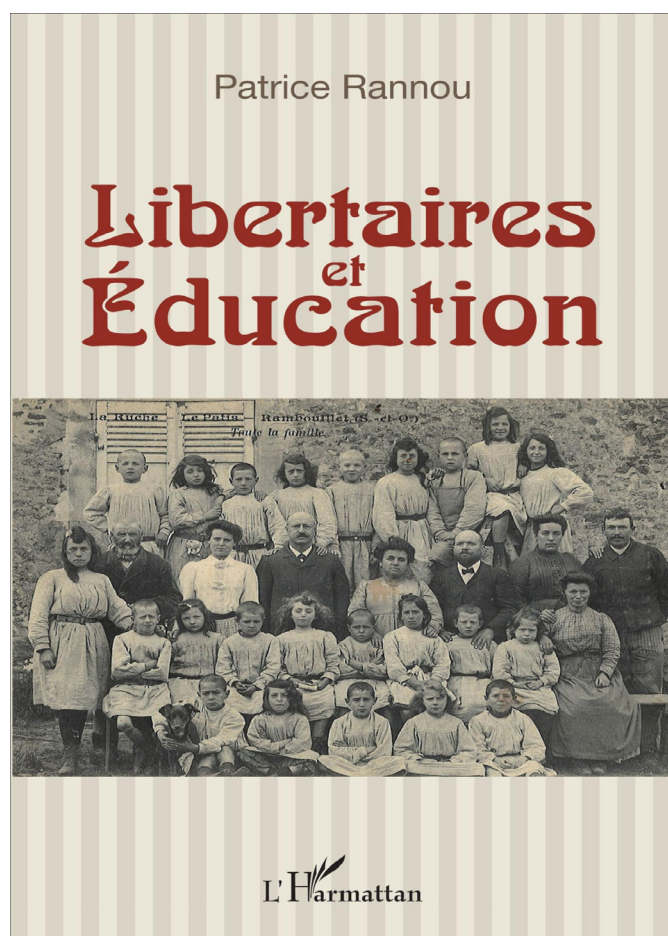
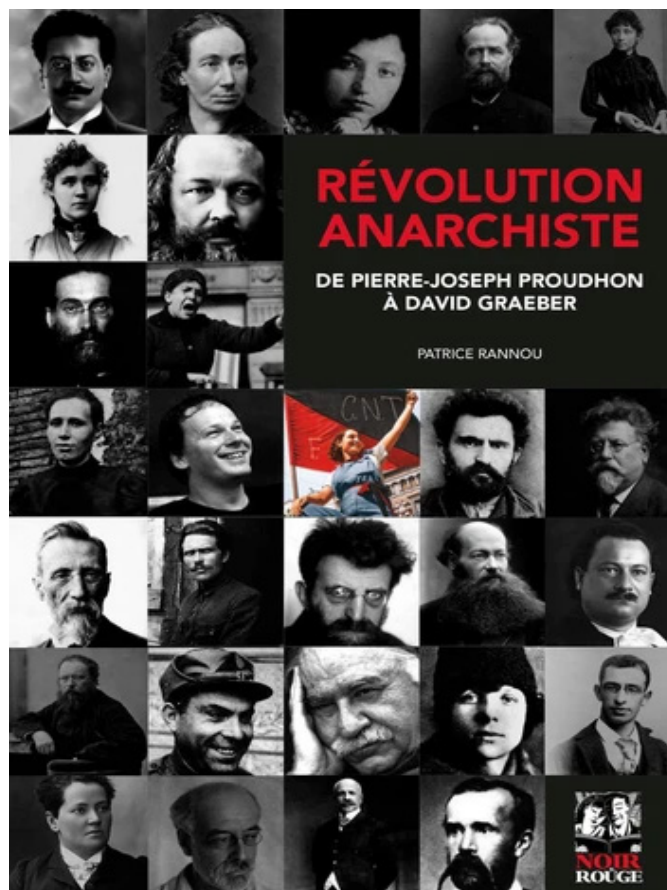
Bibliographie :

Histoire d'un homme libre : Luigi Fabbri , Luce Fabbri ; Maison d'édition Nordan-Comunidad, 2002.

Liberté entre histoire et utopie. Trois essais et autres textes du XXe siècle , Luce Fabbri ; Divers éditeurs, 1998.

Qu'est-ce que l'anarchie ? , Luigi Fabbri; Numa Editions, 2002.

La révolution n'est pas la dictature. La gestion directe des bases du socialisme , Luigi Fabbri ; Névrose ou Les Baricades Ed., 2013.



Le Libertaire
 Internet : <http://le-libertaire.net/>
 E-Mail : julesdurand.lehavre@gmail.com
 Directeur de la Publication : Olivier Lenourry
 Numéro de commission paritaire en cours

A vos plumes

Le libertaire accueille amicalement l'apport artistique , les études sociales, culturelles et économiques des lecteurs et lectrices
 Envoyez vos articles au Libertaire. par Mail julesdurand.lehavre@gmail.com